



**HÉROS
RÉPUBLICAIN**

Colloque

Jean Moulin,
héros républicain

27 JUIN
2023 **14h**

Salle des fêtes du ministère
de l'Intérieur et des
Outre-mer,
place Beauvau, Paris 8^e



Discours d'ouverture

Sonia BACKES, secrétaire d'État en charge de la citoyenneté

Jean Moulin est l'une de ces figures qui éclaire l'histoire de la France. Mais le préfet Moulin est aussi, je le sais, pour chacune et chacun d'entre vous, pour chaque préfet, pour chaque sous-préfet, pour chaque agent de ce ministère, un modèle, une référence. Sa mémoire, si vive, si réelle, si forte, s'incarne dans votre action quotidienne au service de l'État, partout sur le territoire de la République.

Il y a 80 ans, en mai 1943, naissait le Conseil National de la Résistance. Quelques jours plus tard, Jean Moulin, mourrait assassiné. Cette année, la France commémore ces dates majeures de son histoire. Partout sur le territoire, les initiatives sont nombreuses. J'étais moi-même il y a quelques jours à Troyes, à l'invitation de la préfète de l'Aube, pour rendre hommage à la mémoire de Jean Moulin et du préfet Pierre-Marcel Wiltzer. Entourée de collègues du département, j'y ai salué la perpétuation de la mémoire Résistante qui est rendue possible par l'engagement et le dynamisme des associations, des

citoyens et des services de l'État. Réunis ici en l'Hôtel de Beauvau, chacun de nous ressent cette émotion si particulière lorsqu'il s'agit d'évoquer la mémoire du préfet engagé dans le combat pour la Liberté, qui donna sa vie pour la France et pour l'honneur de celle-ci.

Jean Moulin est, pour nous tous, la figure de la Résistance. Plus jeune préfet de France, il s'engage dans l'armée de l'air, mais doit regagner sa préfecture sur l'ordre du ministre de l'Intérieur. Dans l'exode général de juin 1940, Jean Moulin reste seul à son poste en Eure-et-Loir et, en grande tenue, attend l'arrivée des troupes ennemies dans la cour de la préfecture. Les Allemands veulent l'obliger à signer une déclaration qui accuse les troupes françaises en retraite d'avoir massacré des civils. Il refuse. Il est humilié et torturé. Ramené à Chartres, il est enfermé. Et, pour ne pas céder, il se coupe la gorge avec un débris de verre. Retrouvé le lendemain au milieu d'une mare de sang et transporté à la préfecture, il échappe à la mort.

Relevé de ses fonctions par le gouvernement, il rejoint la zone sud et prend contact avec les premiers mouvements de Résistance. A Londres, il se met au service du général de Gaulle.

Ses qualités, son énergie et sa farouche résolution l'imposent entre tous les volontaires de la France libre pour les missions les plus importantes et les plus périlleuses.

Nommé délégué général en France du général de Gaulle, c'est lui qui concrétise l'unité de cette Résistance française qu'il a déjà ralliée à la France libre, et dont il est maintenant le chef.

Il réussit à unifier les groupes épars, à intégrer tous les partis politiques, tous les organes syndicaux et à leur donner une organisation. Parce que, pour lui, le grand serviteur de l'État, une seule chose compte : l'honneur de la France. Le 27 mai 1943, il préside à Paris la première réunion du Conseil national de la Résistance, qu'il avait créé.

Un mois plus tard, le 21 juin, il est arrêté par la Gestapo près de Lyon. Interné au fort Montluc, il subit son second martyre, est transféré à la Gestapo



© Ministère de l'Intérieur et des Outre-mer

de Paris, puis meurt dans le train qui devait le conduire en Allemagne.

Cette page sombre de l'histoire de la France, le ministère de l'Intérieur continue de la faire vivre chaque jour. De la faire vivre très concrètement, dans les murs de Beauvau : dans la cour qui porte aujourd'hui le nom de Pierre Brossolette, où sévissait la Gestapo pendant la guerre ; dans les quatre geôles préservées et demeurées intactes depuis mai 1942, rue des Saussaies et rue Cambacérès. De la faire vivre aussi au quotidien, sous l'autorité des préfètes et des préfets, grands serviteurs de l'État, qui sont encore aujourd'hui les premiers défenseurs de l'action publique de l'État dans les territoires.

Saluer la mémoire de Jean Moulin, c'est rappeler le courage d'un homme humble et engagé pour la France. Il demeure jusqu'à aujourd'hui un exemple de citoyenneté.

Cette mémoire collective de la Résistance est aussi partagée par chaque Française et chaque Français, quelle que soit sa génération, à travers des histoires personnelles, des héritages familiaux ou locaux : cette mémoire collective que les enfants apprennent sur les bancs de l'école de la République.

Si vous m'autorisez une parenthèse plus

personnelle, j'aimerais vous dire comment j'ai moi-même appris l'histoire de Jean Moulin : comme chaque enfant de France, mais à presque 17 000 km d'ici, en Nouvelle-Calédonie, où je suis née et où j'ai grandi. L'école de la République m'a appris comment nous devons notre liberté à celles et ceux qui, comme Jean Moulin, se sont levés un jour pour défendre notre démocratie et notre idéal républicain.

Mais par trois référendums ces cinq dernières années, j'ai craint de perdre mon appartenance à la République. Alors, oui, peut-être tient-on plus à ce qu'on a peur de perdre, mais je sais mieux que personne ce que cela signifie d'avoir, chevillé au cœur, l'amour de notre pays, l'amour de notre patrie.

Avec ce colloque, le ministère de l'Intérieur et des Outre-mer entend célébrer le courage de celui qui s'est engagé et sacrifié pour la France, de celui qui s'est levé contre l'occupant nazi et le régime collaborationniste de Vichy. Jean Moulin nous rappelle que la France républicaine est indissociable, depuis les Lumières et la Révolution, des valeurs de justice et de liberté. Chaque fois qu'elle est menacée, chaque fois qu'elle est abandonnée ou trahie, se dressent des Français, des défenseurs de la France.

Il est de notre devoir de faire vivre les valeurs de la Résistance et du Conseil National de la Résistance, toujours tellement actuelles : le courage, la défense de la République, le souci constant de justice, de solidarité, de tolérance et de respect d'autrui. Le président de la République l'a rappelé lors de son discours à Montluc le 9 mai 2023 : faire vivre cette mémoire est un devoir, un devoir chargé de souffrance et de joie.

Car oui, être citoyen français, c'est nourrir le sentiment sincère d'appartenir à la République mais aussi mesurer l'importance de faire vivre l'héritage de notre histoire commune. C'est faire partie d'une communauté soudée autour de nos valeurs républicaines que sont la liberté, l'égalité, la fraternité et la laïcité.

Cet héritage commun nous grandit et nous éclaire, comme il éclairera les générations après nous. Ces générations auxquelles il nous revient d'apprendre qu'un peuple qui oublie son passé est condamné à le revivre : ces générations auxquelles il nous revient d'apprendre à résister. À résister contre le racisme, contre l'antisémitisme, contre l'intolérance, et à défendre les valeurs de la France : celles de tolérance, de liberté, d'égalité et de fraternité.

En faisant cela, nous continuerons de faire vivre le souvenir du grand préfet que fut Jean Moulin. ■



Allocution

Fabien SUDRY, préfet, conseiller d'État

Cette année, nous commémorons le 80^{ème} anniversaire de la mort de notre grand Jean Moulin. Partout dans le pays, des initiatives nombreuses sont prises pour commémorer, pour partager, pour mieux connaître encore, pour expliquer aux plus jeunes le parcours de cet homme dont la grandeur se révèle au fil des années. De nombreux préfets, dont notre collègue d'Eure-et-Loir qui est avec nous, prennent une part active dans cet élan en coopération très étroite dans l'organisation avec les responsables des collectivités. À Troyes, à Chartres, à Châteaulin, à Béziers, à Thonon, à Amiens, à Melun, à Lyon, à Bordeaux, ... Je pourrais multiplier les références aux lieux tant Jean Moulin comme soldat, administrateur, sous-préfet, préfet puis unificateur de la Résistance aura sillonné de part en part notre beau pays, avec des pseudonymes et noms d'emprunt dans la Résistance. L'ACPHFMI ne pouvait pas rester à l'écart de cette mémoire vivante car Jean Moulin aura été un patriote

qui ira jusqu'à donner sa vie pour la liberté de notre pays : « *Pur et bon compagnon de ceux qui n'avaient foi qu'en la France, a su mourir héroïquement pour elle* » dit de lui le Général de Gaulle. Jean Moulin aura été un républicain ardent, un artiste curieux de tout, un chef de la Résistance dévoué corps et âme à sa mission périlleuse entre toutes, mais aussi un grand préfet, engagement exemplaire pénétré d'un sens élevé de l'État. Héros républicain, il appartient à tous, c'est-à-dire à l'ensemble des Français et des Françaises. En particulier pour les préfets et les sous-préfets, c'est notre héros. Jean Moulin reste une référence constante dans l'action et pour la réflexion pour tous les préfets et les sous-préfets d'aujourd'hui. Nous avons tous en tête, dans nos missions, dans nos fonctions, cette phrase de Jean Moulin, préfet d'Eure-et-Loir quand, le 15 juin 1940, alors que son département était mutilé, que les institutions républicaines vacillaient, que les lois étaient bafouées, il écrivait à sa mère et à sa

sœur : « *Je ne savais pas que c'était si simple de faire son devoir* ». Ce colloque va nous permettre d'approfondir plusieurs aspects du parcours de Jean Moulin pour mieux en cerner le sens, les messages essentiels, les éléments de contexte, les complexités parfois, car les recherches sur Jean Moulin se poursuivent. Nous avons la chance d'avoir avec nous plusieurs conférenciers dont les travaux d'historiens font autorité sur cette période de la Seconde Guerre mondiale et sur Jean Moulin en particulier. En notre nom à tous je les remercie pour leur disponibilité.

En premier lieu, Bénédicte Vergez-Chaignon est docteure en histoire, spécialiste de la Seconde Guerre mondiale et du régime de Vichy. Ses ouvrages ont été distingués par plusieurs prix. Elle a travaillé avec Daniel Cordier sur une biographie de Jean Moulin, « Jean Moulin, l'affranchi » que je me permets de vous recommander mais aussi « Jean Moulin, alias Romanin ».

Claire Andrieu est docteure en histoire, professeure d'université à l'Institut d'Études politiques de Paris, spécialiste de la Seconde Guerre mondiale et des mouvements sociaux. Elle a travaillé pour la mission du bicentenaire de la Révolution, a écrit plusieurs ouvrages dont « Pour l'amour de la République, le club Jean Moulin » et « La persécution des Juifs de France ».

Christine Levisse-Touzé est docteure en histoire, conservateur générale honoraire du patrimoine de la Ville de Paris, directrice de recherche à la Sorbonne. Elle a écrit plusieurs ouvrages sur la Résistance et notamment un livre sur Jean Moulin avec Dominique Veillon, « Jean Moulin, préfet, artiste, résistant » avec une préface de Jean-Pierre Azéma et une postface de Daniel Cordier.

Vladimir Trouplin est historien et conservateur du Musée de l'Ordre de la Libération. Son dernier ouvrage est

le dictionnaire des Compagnons de l'Ordre de la Libération.

Et enfin Pierre Allorant est historien des institutions et interviendra dans le deuxième temps de cette conférence. Doyen de la faculté de droit d'Orléans, secrétaire général du comité d'histoire politique parlementaire, il est coauteur d'un livre passionnant « Le moment 1940 ».

André Malraux disait : « Tout est grandeur chez Jean Moulin ». Vous en apprendrez aussi sur le beau métier préfectoral, l'un des métiers les plus exaltant de la République, à la fois familier pour beaucoup, mais encore trop méconnu au regard du rôle qu'il joue dans les territoires en première ligne du service de l'État républicain. Notre association dispose également d'un comité d'histoire animé par notre collègue Pierre-André Peyvel. Ce comité, avec le concours d'universitaires, publie régulièrement des travaux de recherche

sur les préfets et l'État territorial. La dernière publication, très documentée, porte sur un sujet difficile, qui a demandé un travail rigoureux. Cette publication est intitulée : « Vichy et les préfets, l'histoire du corps préfectoral pendant la Seconde Guerre mondiale ». Enfin, je souhaiterais saluer les responsables de l'Association des amis de Jean Moulin présents. Cécile et Gilbert-Benoît Escoffier, de la famille de Jean Moulin, n'ont malheureusement pas pu nous rejoindre. Nous pensons de tout cœur à eux parce qu'ils sont impliqués dans cette démarche de transmission directe et familiale de l'histoire de Jean Moulin, depuis la disparition de Laure Moulin et des petites cousines de Jean Moulin, Andrée et Suzanne Escoffier. Dernière précision, cette conférence a été organisée avec le concours du cabinet du ministre de l'Intérieur, en collaboration avec le Ministre et ses collaborateurs, du secrétaire général du Ministère de l'Intérieur et de ses services. Qu'ils en soient remerciés. ■

Nous avons tous en tête, dans nos missions, dans nos fonctions, cette phrase de Jean Moulin, préfet d'Eure-et-Loir quand, le 15 juin 1940, alors que son département était mutilé, que les institutions républicaines vacillaient, que les lois étaient bafouées, il écrivait à sa mère et à sa sœur : « Je ne savais pas que c'était si simple de faire son devoir ».



© Ministère de l'intérieur et des Outre-mer

Jean Moulin, l'affranchi, un parcours républicain aux multiples facettes

Bénédicte VERGEZ-CHAIGNON, historienne, spécialiste de la Seconde Guerre mondiale

Daniel Cordier, qui fut en 1942 et 1943 à la tête du secrétariat de Jean Moulin et devint quarante ans plus tard son biographe, avait déclaré que le véritable journal intime de Jean Moulin, ce sont ses dessins. Effectivement, Jean Moulin n'a pas – à une très courte période près –, tenu de journal et sa correspondance, le plus souvent, ne révèle guère ses sentiments et à peine plus ses opinions. Aussi, pour découvrir la personnalité et le parcours de Jean Moulin sous toutes leurs facettes, je vous propose de prendre Daniel Cordier au mot et d'ouvrir le journal illustré de Jean Moulin.

Jean Moulin naît le 20 juin 1899 à Béziers, dans un appartement de quatre pièces situé face au Champ de Mars où il va habiter jusqu'à ses 18 ans. Et son journal commence avec les dessins d'un petit garçon comme les autres à

ceci près que le meilleur moyen – le seul dira sa sœur – de le faire tenir tranquille est de lui donner papier et crayons. Sage et concentré alors, il dessine ce qu'il voit : les soldats, les passants et il copie les illustrations de ses manuels scolaires.

Bientôt, il n'y suffit plus. Il cherche des modèles et de l'inspiration. Il les trouve dans les journaux que rapporte à la maison son père, Antonin Moulin, professeur, conseiller municipal, conseiller général, radical-socialiste militant. Dans cette atmosphère saturée de politique, il apprend deux choses : l'amour farouche pour la République des droits de l'homme et l'attrait irrésistible du

dessin de presse. Le début du XX^e siècle lui fait d'ailleurs la part belle dans les pages de quotidiens et d'hebdomadaires dont le nombre et le tirage par millions tous les jours sont pour nous difficiles à concevoir. Certains dessinateurs sont de véritables vedettes, comme Poulbot, Forain ou Hampol, dont le jeune Jean fait ses maîtres.

Ajoutons-y un zest de classicisme et d'art car Béziers est, à la Belle Époque, une ville de spectacles, de créations et la patrie du sculpteur Injalbert dont le buste de Marianne orne la plupart des mairies de France.

Quand survient la Grande Guerre, Jean

Son journal commence avec les dessins d'un petit garçon comme les autres à ceci près que le meilleur moyen – le seul dira sa sœur – de le faire tenir tranquille est de lui donner papier et crayons.

Moulin a 15 ans et est lycéen. Un lycéen avec plus d'aptitudes que de volonté de les utiliser. Et qui dessine de plus en plus, tout le temps, même pendant les cours. L'actualité brûlante de la guerre, relayée par le dessin de presse, l'inspire évidemment.

Tant et si bien qu'il se lance. Avec l'aide de son père, il propose des dessins à de vrais journaux. La mobilisation a décimé les rangs des dessinateurs et des journaux sont à la recherche de nouveaux talents.

Le voici donc, à l'issue des vacances de 1915, publié non pas une fois par chance, mais quatre fois, dans un journal satirique de premier plan, *La Baïonnette*, et en une d'un quotidien modeste mais national, *La Guerre sociale*. Ces succès lui donnent des idées. Et s'il faisait de sa passion un métier ? Il multiplie les projets et les propositions, hélas rejetées. Un lycéen biterrois peine à coller à l'actualité dans les délais impartis à la presse. Et ses parents n'ont pas l'intention de le laisser s'engager dans une voie artistique et donc aléatoire. Son père rêve de le voir mener une carrière de haut-fonctionnaire qui fasse de lui un homme libre, financièrement et politiquement. Passe ton bac d'abord, disent tous les parents.

De toute façon, la guerre est là, de plus en plus exigeante en hommes. Les jeunes gens sont appelés sous les drapeaux de plus en plus tôt. L'avenir pour Jean Moulin, comme pour toute sa génération, ce sont d'abord la guerre, et peut-être la blessure, l'invalidité ou la mort.

Il est effectivement mobilisé en avril 1918 et six mois plus tard, il part pour le front, dans les Vosges. L'armistice intervient le 11 novembre 1918, avant qu'il ait combattu. Dans ses lettres, il dit fort peu de choses de la guerre. Mais dans quelques dessins, il représente des soldats au repos et les ruines de Verdun.

Pendant les quelques mois qui ont précédé sa mobilisation en 1918, il a commencé des études de droit à Montpellier tout en occupant un emploi à temps partiel d'attaché au cabinet du préfet de l'Hérault, évidemment procuré par les relations de son conseiller général de père. Il retrouve la faculté et la pré-

Il s'est lié avec un certain nombre d'hommes politiques, dont le jeune député radical-socialiste Pierre Cot, auquel on prédit un bel avenir ministériel. Ce sera le cas. Devenu ministre, Cot le fera entrer plusieurs fois dans son cabinet et les deux hommes seront aux avant-postes de la formation du Front populaire d'ici peu.

fecture en 1919. Jeune fonctionnaire consciencieux, étudiant toujours distrait, il dessine pour des revues étudiantes avec une légèreté qui lui fait adopter le pseudonyme de Juanito et signer ses dessins de ses seules initiales.

La discrétion est de rigueur puisqu'il est finalement décidé à mener dans l'administration préfectorale une carrière qui s'annonce prometteuse. Adoptée par commodité, elle est devenue une ambition et une vocation au service de l'État républicain. Il lui faut pour cela quitter sa région. Il suit en 1922 son préfet pour devenir son chef de cabinet à Chambéry. Il se choisit alors le pseudonyme qui l'accompagnera toute sa vie d'artiste: Romanin. Il a bien fait de dissocier monsieur Moulin de son double facétieux car, cinq ans plus tard, le voici devenu le plus jeune sous-préfet de France. Nous sommes en 1926, à Albertville, où se nouera et se dénouera dans la foulée un mariage décevant avec une jeune fille qui rêvait davantage de devenir cantatrice que d'être sous-préfète. J'ai tendance à penser que ce fut là le mariage de Romanin, plutôt que celui du raisonnable Jean Moulin. Romanin dessine avec malice ce qui l'entoure en Savoie : scènes de la vie de province, curistes chics à Aix-les-Bains, premiers amateurs de sports d'hiver (dont il fait partie). Il sera longtemps un skieur passionné.

Mais le pseudonyme ne suffit pas toujours quand il s'agit d'apporter sa contribution au candidat de gauche aux élections législatives. Le fonctionnaire tenu au devoir de réserve se replie alors à l'anonymat pour promouvoir ses convictions avec mordant.

Grâce à de nouveaux amis, Jean Moulin prend aussi ses marques à Paris, en particulier dans le quartier de Montparnasse, alors point de convergence de la faune artistique d'avant-garde. Pendant ses congés, il s'installe à la brasserie du Dôme aux côtés de Foujita,

de Kisling, des modèles Kiki et Aïcha. Il court les galeries et les expositions. Il s'exerce d'après modèle dans les académies. Il côtoie les artistes, confirmés ou en devenir. Toujours et encore, il croque et dessine sur le vif. La main obéit à l'œil pour saisir l'essentiel avec rapidité. Ce travail se concrétise dans sa série sans doute la plus célèbre, Montparnasse.

Car Romanin a dorénavant ses entrées dans un grand nombre de journaux satiriques ou de magazines d'actualité culturelle. La liste est longue d'une bonne quinzaine de titres, pour en citer quelques-uns : *Journal amusant*, *Le Carnet de la semaine*, *Le Rire*, *Gringoire*, *Ric et Rac*, *Gens qui rient*, *L'Humoristique*, *Candide*. Il est connu et reconnu, exposant au salon des humoristes. Mais l'art reste un passe-temps, un second métier exercé pour le plaisir, car il ne perd pas de vue sa carrière. D'autant plus qu'il s'est lié avec un certain nombre d'hommes politiques, dont le jeune député radical-socialiste Pierre Cot, auquel on prédit un bel avenir ministériel. Ce sera le cas. Devenu ministre, Cot le fera entrer plusieurs fois dans son cabinet et les deux hommes seront aux avant-postes de la formation du Front populaire d'ici peu.

C'est le souci du progrès de sa carrière qui le conduit, en 1931, à l'austère sous-préfecture de Châteaulin, dans le Finistère. Il croyait s'y ennuyer. Or, il va découvrir avec bonheur les traditions et les paysages bretons. Et il y fait des rencontres décisives avec des artistes, dont le peintre et poète surréaliste Max Jacob. Grâce à leurs discussions et à leurs travaux en commun, il affine ses goûts esthétiques, s'ouvre à l'art moderne et apprend de nouvelles techniques comme la gravure, les eaux-fortes, la faïence. Il entre de plain pied dans son temps.

Finalement, il tend de plus en plus à délaisser le dessin de presse. Il en reste

un amateur, conscient que le satiriste est un petit éditorialiste à sa manière, appréciant toujours l'humour. Mais il a maintenant d'autres centres d'intérêt.

Tout d'abord, il se tourne vers le dessin d'illustration de textes littéraires, qui constitue alors un pan très en vogue de l'édition de beaux livres. Il esquisse une série sur l'enfant prodigue en Provence. C'est le plus fort et le plus explicite écho qu'il ait donné de la mort de son frère aîné en 1907. De ce frère, il choisira le prénom sur ses premiers vrais faux papiers : Joseph.

Peut-être est-il trop pudique pour mener ce projet à terme. Il s'intéresse alors au poète breton Tristan Corbière, mort à 28 ans. Il fait même l'acquisition d'un manuscrit inédit illustré par le poète lui-même. Il se décide à perfectionner sa technique pour illustrer d'eaux-fortes un de ses recueils.

Pendant ce temps, il a commencé sa propre collection de peintures et de dessins, au gré de ses coups de cœur et de ses moyens financiers. Admirateur de l'impressionnisme et en particulier de la sensualité de Renoir, il privilégie néanmoins l'art moderne, avec un goût marqué pour les nus féminins et les paysages.

Enfin, son engagement politique accru ne lui laisse plus le temps – ou le désir – de dessiner sur un mode comique et léger. En effet, en dehors de la parenthèse du *Carnet de la semaine* d'inspiration radicale socialiste, Jean Moulin a peu traité de la politique dans ses dessins. Il a raillé les cauchemars d'un ministre des Finances, dénoncé la vie chère ou moqué les travers du parlementarisme. Mais il a surtout réalisé certaines de ses meilleures caricatures en s'en prenant au fascisme. Par exemple, il représente avec beaucoup de drôlerie François Coty, industriel fortuné reconverti en leader populiste aux tendances mafieuses. Quant à Mussolini, l'un de ses sujets de prédilection, il en résume la dictature en le montrant seul en conseil des ministres après s'être arrogé tous les portefeuilles.

Jean Moulin a été bouleversé en assistant à l'émeute du 6 février 1934 et au débat parlementaire incroyablement violent dont elle fut la toile de fond. De ce jour, il a estimé qu'une grave

Jean Moulin a été bouleversé en assistant à l'émeute du 6 février 1934 et au débat parlementaire incroyablement violent dont elle fut la toile de fond. De ce jour, il a estimé qu'une grave menace pesait sur la démocratie, dont la République était pour lui le synonyme.

menace pesait sur la démocratie, dont la République était pour lui le synonyme. Il semble alors remiser ses pinces pour se consacrer au combat contre le fascisme en France et en Europe, apportant par exemple une aide militaire clandestine aux Républicains espagnols dans la guerre civile, alors qu'il appartient au cabinet du Ministre de l'Air (de l'aviation) du Front populaire. Le chant du cygne de Romanin semble être la parution, en 1935, des eaux-fortes illustrant le recueil *Armor* de Tristan Corbière. La fluidité et la gravité s'allient pour restituer l'air du temps et discerner les drames à venir. Au moment de se choisir une phrase servant de base au codage de ses télégrammes, en 1941, il choisira deux vers de Corbière.

La carrière de Jean Moulin continue sa progression. Après avoir appartenu au cabinet de Pierre Cot, ministre du Front populaire, il devient, en 1937, le plus jeune préfet de France, dans l'Aveyron. Nommé à Chartres en 1939, il remet la main au crayon pour dessiner l'affiche de l'exposition consacrée au cent cinquantième de la Révolution française, en vrai républicain qu'il est. Elle n'ouvrira jamais. La guerre commence en septembre 1939. Jean Moulin se démène pour être mobilisé. En vain. On l'estime plus utile dans sa préfecture d'Eure-et-Loir, bien loin du front, se désolait-il. Mais le déclenchement de l'offensive allemande de mai 1940 et sa fulgurante progression lui font comprendre que l'ennemi va venir à lui. Il remet d'ailleurs sa collection au garde-meuble. Cramponné à son poste malgré la désertion des services publics, s'épuisant à secourir les réfugiés de passage et les populations abandonnées, il prend exceptionnellement des notes pendant ce qu'il estime pouvoir être ses derniers jours. Il a raison de l'envisager. Son refus de céder aux exigences de l'envahisseur, le 17 juin 1940, l'amène aux

portes de la mort. C'est en refusant d'accuser de crimes des soldats africains de l'armée française que le préfet a risqué sa vie. Alors que Romanin s'était laissé aller à de faciles plaisanteries dix ans plus tôt, ses notes révisées par lui durant l'hiver 1940-1941 seront publiées après la guerre sous le titre de *Premier Combat*. À la suite de ces événements tragiques, il demeure à son poste préfectoral pendant quatre mois encore, avec la volonté de protéger ses administrés.

Premier combat, effectivement, puisque le préfet républicain, homme de gauche associé au Front populaire honni, est mis à la retraite (à 41 ans) par le gouvernement du maréchal Pétain. Jean Moulin a de toute façon déjà un projet, inspiré de son expérience de la guerre d'Espagne. Il veut recenser les groupes clandestins qui commencent à se constituer pour préparer la libération de la France, puis aller chercher pour eux une aide extérieure. Pendant cette enquête et ses préparatifs de départ clandestin, il donne le change en compagnie de son « cher peintre », Antoinette Sachs. Qui se méfierait d'un couple d'artistes ? « Le plus voyant, explique Jean Moulin, est la plupart du temps invisible. »

Jean Moulin parvient à quitter la France sous sa fausse identité en septembre 1941. Il gagne l'Angleterre en transitant par l'Espagne et le Portugal. Le préfet n'a pas perdu ses habitudes de travail et écrit un rapport sur l'état et les besoins de la Résistance.

Après avoir rencontré le général de Gaulle, chef de la France libre, il choisit de se placer sous ses ordres pour atteindre leurs objectifs communs : la libération de la France et le rétablissement de la République. Il reçoit pour mission de fédérer la Résistance et de lui faire reconnaître l'autorité du général de Gaulle, comme seul chef de la Résistance, où qu'elle se trouve. Il mène ces projets à

bien pendant un an et demi, aboutissant à la formation de l'Armée secrète (septembre 1942) et du Conseil de la Résistance le 27 mai 1943, en dépit d'obstacles matériels, de dissensions parfois aiguës entre résistants et d'une répression de plus en plus efficace.

Durant ces dix-huit mois, Jean Moulin s'efforce de s'assurer une couverture crédible en ouvrant à Nice une galerie d'art moderne, la galerie Romanin. Puisant dans sa propre collection, mais aussi multipliant les emprunts et les achats supposés justifier ses nombreux déplacements, il parvient à faire organiser trois expositions, dont une inauguration à la veille de son second départ pour Londres, en février 1943. Ces moments rares lui procurent une respiration heureuse dans sa lourde clandestinité. Il plaisante – ou pas, on ne le saura jamais – en disant souhaiter devenir, après la guerre, ministre des Beaux-

Arts pour réformer la statuaire publique.

Encore faudrait-il survivre. Or, au printemps 1943, il se sait traqué. La Gestapo se concentre sur l'éradication de l'Armée secrète et se rapproche de plus en plus de sa principale cible : Max, le représentant du général de Gaulle en France, en utilisant les informations qui s'ébruient à la faveur des déchirements de la Résistance.

De temps en temps, Jean Moulin reprend le crayon pour son plaisir. Il croque sur une nappe en papier ses trois officiers de liaison. Il crayonne les contours d'un clocher, comme il l'a fait tout au long de sa vie. André Malraux accrédi-tera le récit selon lequel il aurait caricaturé son bourreau quand Barbie lui tendit une feuille pour qu'il livre des noms. Il aura fallu plusieurs jours pour que Jean Moulin, arrêté le

21 juin 1943 à Caluire sous le nom de Jacques Martel peintre-décorateur, soit identifié. Dès lors commence son calvaire.

Il disparaît dans des circonstances mal élucidées. La galerie Romanin ferme précipitamment. Sa sœur garde cependant le magasin, espérant que son frère survive et imaginant qu'il pourrait vouloir rouvrir sa galerie.

Après la confirmation de sa mort, en 1945, ses amis se mobilisent pour honorer sa mémoire, à commencer par ses amis d'enfance et de jeunesse héraultais, qui bien souvent ont partagé son amour de l'art. Une nouvelle période s'ouvre où Jean Moulin devient le sujet de représentations commémoratives et monumentales, puis une icône, par le pouvoir du discours poignant de Malraux devant le Panthéon et d'une simple photo prise par un ami, qui illustrent avec force la figure d'un héros. ■

Puisant dans sa propre collection, mais aussi multipliant les emprunts et les achats supposés justifier ses nombreux déplacements, il parvient à faire organiser trois expositions, dont une inauguration à la veille de son second départ pour Londres, en février 1943.





Le 17 juin 1940, un refus fondateur

Claire ANDRIEU, historienne, professeure des universités à l'Institut d'études politiques de Paris

J'ai donc choisi d'interroger la décision de mettre fin à ses jours que prend Jean Moulin entre 1 h du matin et 5 h du matin le 18 juin 1940. Quel est le sens de ce sacrifice ? Quel engagement signale-t-il ? J'examine la question en prenant un intervalle de temps court mais lourd pour Jean Moulin, celui qui va du 14 juin au 16 novembre 1940. Le 14 juin correspond au début de son carnet, carnet qu'il a rédigé après les événements, au printemps 1941. Le 16 novembre 1940 est la date à laquelle il a dû quitter la préfecture de Chartres après avoir été relevé de ses fonctions par décret du 2 novembre. J'étudierai d'abord, pour comprendre la valeur de ce moment, le préfet de la Défense nationale, celui qui du 14 juin au 17 juin fait tous ses efforts pour maintenir un semblant d'ordre public dans la ville de Chartres. Ensuite, je verrai le préfet de la République, prisonnier aux mains des nazis, de 18 h., le 17 juin, jusqu'au matin du 18 juin. Enfin, j'étudierai le préfet de la Révolution Nationale, de juillet à novembre 1940. Quelles ont été, alors,

ses actions et dans quelle mesure confirment-elles son engagement ?

Le préfet de la Défense nationale, que j'appelle ainsi bien que ce ne fût pas le nom du gouvernement, contrairement à celui de Gambetta qui s'était ainsi désigné en 1870. Mais on peut appliquer à Jean Moulin le qualificatif de volontaire de la Défense nationale si l'on considère les conditions extrêmes dans lesquelles il a dû exercer ses fonctions. Il est alors en service extraordinaire, en prenant au pied de la lettre cette formule. En un mot, Chartres est l'objet de deux mouvements contraires de population, d'une part la fuite des Chartresains et d'autre part l'afflux de réfugiés du Nord et de Paris. Sur 23 000 habi-

tants, Jean Moulin estime qu'il n'en restait que 800 à la mi-juin. En revanche des milliers de réfugiés affluent. Les bombardements et les mitraillages de civils sont à peu près incessants, faisant des dizaines de victimes et déclenchant des incendies. À partir du 15 juin, des éléments de l'armée française commettent des pillages dans la ville, que les réfugiés poursuivent. La situation d'anarchie est aggravée par le fait qu'il n'y a plus ni gaz ni électricité, ni téléphone ni radio. Peu d'eau, et ni défense passive, ni pompiers qui tous sont partis en exode. À l'aube du 14 juin, l'ordre du gouvernement est venu de faire évacuer tous les affectés spéciaux. Jean Moulin s'est efforcé de maintenir en ville un minimum de services publics, mais en

À 8 heures du matin, le 15 juin : « Je fais ce matin le bilan de la situation. Il est désastreux. Plus aucune organisation économique ni administrative. Tout un édifice social à reconstruire dans des conditions matérielles effroyables, sous les bombardements, alors qu'un quartier de la ville est en flammes sans eau, sans gaz, sans électricité, sans téléphone... ».

vain. Vers 22 h, le 14, même les gendarmes ont quitté Chartres. La garnison était déjà partie la veille et la base aérienne française avait été évacuée le 11 juin. Le préfet a été obligé de faire évacuer le personnel de la préfecture après avoir essayé de le maintenir sur place malgré l'ordre de repli. Le lendemain 15 juin à 5 h du matin, c'est son chef de cabinet et son huissier qui s'en vont, sur son insistance. Il se refuse à quitter la ville dans l'état où elle est. Il se retrouve seul. Je cite un extrait de son carnet, qui est donc écrit après coup, mais le ton sonne juste. À 8 heures du matin, le 15 juin : « Je fais ce matin le bilan de la situation. Il est désastreux. Plus aucune organisation économique ni administrative. Tout un édifice social à reconstruire dans des conditions matérielles effroyables, sous les bombardements, alors qu'un quartier de la ville est en flammes sans eau, sans gaz, sans électricité, sans téléphone... Mais il le faut pour tous ceux dont le sort est entre nos mains ; il le faut pour opposer aux Allemands lors de leur arrivée une armature sociale et morale digne de notre pays ».

En fait de services publics, Jean Moulin ne dispose plus que des bonnes volontés qui se présentent à la préfecture. Un groupe d'une douzaine de personnes : un ancien maire ; le seul conseiller municipal qui soit resté sur place ; et des postiers en errance dans la ville qui viennent lui donner un coup de main. Le préfet essaie de maintenir un semblant d'ordre. La gestion sanitaire est très délicate puisqu'il y a des victimes des bombardements à enterrer, des animaux errants, et aussi des stocks dans les boucheries qui restent dans les frigidaires et ne sont plus réfrigérés, faute d'électricité. La situation est critique. C'est à ce moment qu'on voit diverses scènes inattendues, comme celle du préfet en bras de chemise poussant la poussette du courrier remplie de pain, pour aller ravitailler un centre d'accueil. Le 15 au soir, Jean Moulin écrit au ministre de l'Intérieur dont il espère qu'il est quelque part, mais il ne sait où, pour lui dire qu'il reste à son poste bien qu'il ait reçu l'ordre de partir. Il écrit à sa mère le même jour, et ajoute en forme de post-scriptum : « Si les Allemands – ils sont capables de tout-, me faisaient dire des choses

Certains ouvrages parlent de passage à tabac. Le terme n'est pas juste. Il s'agit de torture.

contraires à l'honneur, vous savez déjà que cela n'est pas vrai ». Et il souligne « que cela n'est pas vrai ». La journée du 16 juin ressemble à celle du 15.

Le 17 juin au matin a lieu le premier passage d'un groupe d'officiers vainqueurs, nouveaux occupants. Jean Moulin met son uniforme et les salue brièvement avec auprès de lui le seul conseiller municipal resté sur place et le représentant de l'évêque, l'évêque lui-même ayant fui. Vers 18 h, le nazisme entre plus directement en scène. Jusqu'à ce moment, on pouvait croire assister à une victoire militaire foudroyante et une défaite écrasante survenues dans le cadre d'une guerre classique. Mais ce n'est qu'une apparence. Cette guerre a eu lieu parce qu'un système nazi régnait en Allemagne.

Maintenant, Jean Moulin est confronté, directement et dans son corps, aux officiers nazis. Certains ouvrages parlent de passage à tabac. Le terme n'est pas juste. Il s'agit de torture. Les coups qui sont portés ne le sont pas seulement avec les mains ou les pieds, même si Jean Moulin reçoit bien des coups de poings, et aussi des coups de bottes une fois qu'il est tombé à terre. Mais il y a les coups de crosse de fusil sur les pieds et dans le dos, qui le font chuter de tout son long. L'un de ces coups, qui laissera des séquelles, porte sur les reins. Une tentative d'étranglement s'ajoute à ces traitements. Enfin, des coups de revolver sont tirés dans sa direction quand il tente de s'enfuir. Par ailleurs, les accusations dont Jean Moulin fait l'objet sont de type nazi. Il faut noter que le préfet est en uniforme : les coups traduisent la haine de la République de la part de ces officiers. Leurs hurlements sont révélateurs. À un moment donné, Jean Moulin répond qu'il est resté sur place pour obéir aux ordres. Les vociférations atteignent alors un paroxysme. Ses bourreaux l'accusent d'être « à la solde de ce sale Juif », de ce « pourreau de Juif vendu aux Anglais ! ». Depuis longtemps, le ministre de l'Intérieur Georges Mandel faisait partie

des cibles de la propagande nazie, avant même l'invasion de la France. C'est d'ailleurs l'une des raisons pour lesquelles il sera interné, déporté et ensuite assassiné en France, en 1944, par la milice française en accord avec les autorités allemandes. À Chartres en 1940, la simple évocation du ministre de l'Intérieur met déjà les officiers allemands en transe. Mais le but de cette séance de torture est d'obtenir du préfet qu'il signe un papier déshonorant les soldats coloniaux de l'armée française. Ce n'est pas un hasard. La haine raciale des nazis visait aussi les Noirs. En 1940, cette haine a conduit au massacre de prisonniers de guerre coloniaux. Entre 900 et 3 000 soldats noirs ont été massacrés et certains dans des conditions effroyables liées au mobile raciste. Il s'est trouvé qu'à la mi-juin 1940, des soldats coloniaux ont défendu le nord de l'Eure-et-Loir, à proximité de Chartres. Les officiers de la Wehrmacht ont essayé de se venger de ces combats sur la personne de Jean Moulin. En outre, il faut signaler deux mises en scènes macabres et perverses également révélatrices des conceptions nazies. En fin de journée, Jean Moulin est enfermé dans un petit cabanon dans la campagne, non loin d'un site bombardé. Dans ce réduit, il doit côtoyer le cadavre d'une femme dont les quatre membres ont été coupés. Pour finir, vers une heure du matin, il est brutalement jeté dans une petite pièce où se trouve un tirailleur sénégalais. Des rires et des commentaires ironiques concernant son « amour pour les Nègres » accompagnent son internement. C'est à la suite de cette série de traitements violents qu'il craint de céder et décide de mettre fin à ses jours. Il se tranche la gorge.

Le refus héroïque de Jean Moulin de signer, au point de se donner la mort plutôt que de céder, appelle une interprétation. Il s'agit d'un acte patriotique et aussi, très certainement, républicain, par fidélité à son uniforme, à son ministre, et au respect dû aux soldats quelle que soit leur origine. Mais la manière dont il qualifie dans son carnet les mises en scène et les tortures qu'il a subies – « une monstrueuse machination qui n'a pu être conçue que par des sadiques en délire » semble limiter l'incident à une bavure. L'explication donnée

est ici d'ordre psychologique. Jean Moulin se serait trouvé malencontreusement en présence de sadiques. Par la suite, il parlera peu de l'épisode. Dans son rapport au ministre, du 12 juillet 1940, il évoque l'événement en trois lignes, sans plus de précision. En revanche, le président de l'Association du Corps préfectoral écrivant au ministre au mois d'août donne quelques détails sur les mauvais traitements. Il cite en exemple le « courage civil » de Jean Moulin. Mais celui-ci donne plutôt l'impression de vouloir mettre entre parenthèses ces faits. Il y a de sa part une forme d'abnégation puisqu'il reprend le travail dès le 22 juin alors qu'il est encore très affaibli par les mauvais traitements et la blessure qu'il s'est infligée. Mais ce n'est pas la seule raison pour laquelle il sous-estime la signification de l'incident. Il n'a pas perçu la profondeur de la nocivité du nazisme. Or c'était tout un système de terreur raciste qui s'était découvert à lui. Il ne sait pas qu'il a eu beaucoup de chance, car les nazis ignoraient qu'il avait servi Pierre Cot. Si les officiers avaient su qu'en plus, le préfet qu'il tenait dans leurs mains était un « Rouge espagnol », Rotespanien selon leur expression, le mauvais traitement aurait été poussé plus loin.

J'en arrive maintenant au préfet temporaire de la Révolution Nationale, temporaire parce que même s'il n'a pas démissionné, il a été relevé de ses fonctions en novembre 1940 en raison de ses attaches avec le Front populaire. Il faut examiner cette période qui reste un peu étrange quand on connaît la suite du parcours de Jean Moulin. En premier lieu, il reste le défenseur acharné des populations face aux exactions de toute nature commises par l'occupant. Il proteste et relaie les protestations des maires. Les pillages et les agressions se poursuivent encore à l'automne. Ces actes sont d'autant plus nombreux que l'Eure-et-Loir est devenu un grand terrain d'aviation pour la Luftwaffe, le département servant de base de départ pour bombarder l'Angleterre. Ce n'est donc pas seulement un terrain occupé, c'est aussi un terrain sur lequel stationne une armée en opérations. La Luftwaffe se donne tous les droits sur le pays, d'autant plus naturellement que cette arme nouvelle était spécialement acquise

Le refus héroïque de Jean Moulin de signer, au point de se donner la mort plutôt que de céder, appelle une interprétation. Il s'agit d'un acte patriotique et aussi, très certainement, républicain, par fidélité à son uniforme, à son ministre, et au respect dû aux soldats quelle que soit leur origine.

au nazisme. Faute de mieux, Jean Moulin diffuse auprès des maires la Convention de Genève pour qu'ils sachent quels sont leurs droits et quels sont les moments où ils peuvent protester.

À côté de cette défense patriotique, Jean Moulin applique les mesures de discrimination imposées par les Allemands et le gouvernement de Vichy. Il poursuit d'abord l'action de la République contre les communistes en raison du pacte germano-soviétique. De Vichy plus spécialement, une nouvelle loi du 17 juillet 1940 exige des membres des administrations publiques que leurs pères soient français. Un médecin et un enseignant ont recours au préfet pour tenter de bénéficier d'une dérogation. Il se trouve que ces demandeurs sont israéliques. Jean Moulin relaie leur demande sans attendre. Ensuite, une loi du 13 août interdit la franc-maçonnerie. On demande aux fonctionnaires de déclarer ou non leur appartenance à ce type d'association. La réponse des services de Jean Moulin est laconique, sans doute délibérément : « Il n'y a pas de franc-maçon, il y en avait, mais il n'y en a plus ». Maurice Viollette, un ami du préfet, maire de Dreux et ancien ministre du Front populaire, était un notable de la franc-maçonnerie. Cependant, le préfet donne satisfaction aux Allemands concernant la discrimination antisémite. Le 9 novembre, quelques jours avant son départ, il transmet à la Feldkommandantur des listes de Juifs habitant Dreux, Châteaudun et Chartres. Ce sont des transmissions sans commentaire d'adresses de « Juifs » qui se sont déclarés mais aussi de quelques autres qui ne s'étaient pas déclarés. Il y a là une participation à une politique de persécution, qu'on a aujourd'hui du mal à comprendre.

Quels sont les sentiments de Jean Moulin préfet de Vichy ? Il est tout à fait silencieux sur ses motivations. Même dans son carnet, il ne se livre pas. Dans la première version, il avait laissé de

petits passages du type « Enfin un bon repas ». En effet, du 14 au 17 juin, il dort très peu et mange peu ou mal, car il n'y a ni gaz ni électricité. Par la suite, il a rayé de sa main ces brèves notations personnelles. On ne sait pas ce qu'il pense alors, mais on peut le déduire. Il ne semble avoir à aucun moment évoqué le maréchal Pétain dans ses interventions, à la différence, par exemple, du sous-préfet de Châteaudun qui en a fait publiquement l'éloge. On peut aussi noter qu'il s'est fait faire une fausse carte d'identité, probablement alors qu'il est encore préfet puisque sa première fausse carte porte le tampon de la préfecture d'Eure-et-Loir. Très significative aussi, est la petite carte qu'il envoie à sa mère le 11 novembre, alors qu'il a appris qu'il est relevé de ses fonctions, et dans laquelle il se dit « très content de la décision qui a été prise à [s]on sujet ». Mais en même temps, dans ses papiers et même dans son petit carnet (publié en 1947 sous le titre de Premier combat) il a reproduit les éloges qu'ont fait de lui les deux Feld-kommandants successifs qu'il a connus comme préfet. S'il prend au sérieux ces déclarations, c'est qu'il croit en l'existence d'une « Wehrmacht propre » selon l'expression forgée bien après la guerre. Il y aurait eu une Wehrmacht propre, mais, par manque de chance, Jean Moulin aurait été victime de « sadiques en délire ». Ces éléments confirment l'hypothèse d'une sous-estimation par le préfet, du nazisme et de son emprise sur l'armée allemande. Néanmoins, en 1940, le patriotisme et le républicanisme de Jean Moulin ont suffi à assurer chez lui la défense inconditionnelle de l'honneur de l'armée française. En l'occurrence, on peut dire qu'il a mis en œuvre cette devise de la Révolution française : « La Liberté ou la Mort ». Trois ans plus tard, lorsqu'il fut de nouveau confronté à la torture, son analyse du régime ennemi avait certainement évolué. ■



Jean Moulin, du préfet engagé au préfet dans la résistance

Christine LEVISSE-TOUZE, historienne, conservateur général honoraire du patrimoine de la ville de Paris

« **S**a conception du service public, portée au sommet des sommets, une grande intelligence politique le prédisposaient à cette exceptionnelle fonction. » écrivait Francis-Louis Closon directeur de cabinet d'André Philip commissaire national de l'Intérieur et chargé de mission en France.

PRÉFET ENGAGÉ

Préfet engagé, Jean Moulin ne s'en dédit pas. Au banquet de l'Union républicaine et nationale le 26 février 1939 à Chartres en l'honneur du général Marceau, enfant du pays, il l'affirme avec force : « Je n'ai jamais caché mes sentiments politiques et si j'entends servir sans faiblesse un idéal qui m'est infiniment cher, je puis vous donner l'assurance que mon administration s'efforcera en toute occasion de demeurer équitable et éloignée de tout sectarisme.[...] Je suis de ceux qui pensent

que la République ne doit pas renier ses origines et qu'elle doit tout au contraire se pencher avec fidélité, avec respect sur les grandes heures qui ont marqué sa naissance. »

Son implication comme chef du cabinet civil de Pierre Cot, ministre de l'Air dans l'aide clandestine aux Républicains espagnols, a été riche d'expériences. La politique officielle de non intervention obligeait à être discret. Dès cette époque, il se considère au combat pour la cause républicaine et contre la dictature hitlérienne. Ainsi, il écrit à un ami, le docteur Antonin Mans, directeur départemental de l'Hygiène de la Somme : « Si les pays démocratiques et nous-mêmes ne portons pas secours aux Républicains espagnols, ils ne tarderont pas à être écrasés. Les dictateurs grisés par ce succès poursuivront de plus belle leur politique d'agression. Hitler surtout. Il s'attaquera à l'Autriche, à la Pologne, à la Tchécoslovaquie et ce sera à notre

tour d'être menacés. Nous devons aider les Républicains espagnols si nous ne voulons pas courir à une catastrophe. » [...]

En 1938, alors qu'il est préfet de l'Aveyron, le gouvernement mobilise le 3 septembre 100 000 hommes pour répondre aux menaces allemandes, Jean Moulin demande le 14 septembre au ministre de l'Intérieur Albert Sarraut de régulariser sa situation militaire pour être mobilisé comme sergent-mitrailleur dès le premier jour. Il entend faire son devoir en cas de guerre. En répondant à la circulaire du 21 octobre 1938 demandant aux préfets de faire la recension des fonctionnaires mobilisables et de ceux qui, affectés spéciaux, resteraient à leur poste pour assurer la continuité de l'administration, Jean Moulin demande à suivre le sort de sa classe.

À l'été 1940, à Chartres, après avoir livré son premier combat, devenu préfet d'un département occupé, il combat

les exactions de l'occupant et condamne la politique de la Révolution nationale du gouvernement de Vichy. Il fait fi de l'application des mesures d'exclusion des Francs-maçons en nommant Maurice Viollette sous-préfet. Il refuse d'appliquer une consigne ministérielle lui ordonnant de démettre de leurs fonctions des conseillers généraux qui traînent les pieds pour répondre aux enquêtes d'opinion. Pour le gouvernement de Vichy, Jean Moulin est un « fonctionnaire de valeur mais prisonnier du régime ancien » ce qui lui d'être relevé de ses fonctions le 2 novembre 1940. Sa carrière n'a plus de sens sous ce régime dictatorial « Tout va bien et je suis très content de la décision qui a été prise à mon sujet », écrit-il à sa mère le 11 novembre 1940. [...]

Jean Moulin désapprouve l'armistice, lui qui n'oublie pas son cours de droit international : « Jamais une portion de territoire français ne doit être régie par une loi étrangère ». Il est aussi nourri du *Traité de droit constitutionnel* de Léon Duguit : « la nation peut subsister même quand l'État n'existe plus ». Il en tire toutes les conséquences. Pour lui le gouvernement qui est à Vichy n'est pas légitime. Il ne reconnaît pas l'État qui se construit à Vichy, l'État qui l'a fait préfet de la République.

Pionnier parmi les pionniers de la Résistance, il a confié dès ce moment à deux amis du ministère de l'Air, Pierre Meunier et Henri Manhès (anciens du cabinet de Pierre Cot) venus à Chartres qu'il faudra sans doute entraîner les Français à résister. Deux actions sont significatives. Avant que quitter Chartres, il s'est fait fabriquer une « vraie fausse » carte d'identité sous le nom de Joseph Mercier, professeur de droit à l'université de New York. Le 20 octobre 1940, il postait de Paris une carte interzone à sa mère à Montpellier, signée Pierre Romanin annonçant l'arrivée du cousin Jean le jeudi 23 jusqu'au lundi 27. Une chose est certaine, il veut être discret à l'égard du contrôle postal en vigueur, et tenir confidentielle sa venue dans la capitale. Elle n'avait donc pas de caractère officiel et il veut chercher des contacts. Dès cette date, il cherche des contacts pour faire quelque chose et résister. Il l'a écrit dans sa lettre du 15 juin 1940 à sa mère et à sa sœur : il

Il écrit à un ami, le docteur Antonin Mans, directeur départemental de l'Hygiène de la Somme : « Si les pays démocratiques et nous-mêmes ne portons pas secours aux Républicains espagnols, ils ne tarderont pas à être écrasés. Les dictateurs grisés par ce succès poursuivront de plus belle leur politique d'agression. Hitler surtout. »

n'a aucun doute sur la victoire prochaine par un sursaut des Alliés et donc la chute du Reich.

Dans le sud, il retrouve son ami Henri Manhès, à Cagnes-sur-Mer, qui l'aide à obtenir du commissaire de police l'avis favorable pour une demande de passeport faite le 4 février 1941 sous son nom d'emprunt Joseph Mercier. Le passeport lui est délivré le 7 février par la sous-préfecture de Grasse en même temps qu'un visa de sortie. Son ami Pierre Cot, qui a pris la destination des États-Unis après avoir été éconduit par de Gaulle, lui fournit des garanties morales en même temps qu'une solide justification à son départ de France, qu'il envisage dès cet instant. Il prend contact avec le consul américain Fullerton à Marseille pour sa demande de visa d'entrée aux États-Unis qu'il obtient le 26 février. La longueur et la complexité des formalités était indispensable pour ne pas attirer l'attention des autorités de Vichy.

Pétri des réflexes du corps préfectoral, il entend prendre la mesure de l'opinion et discerner la façon dont les résistants refusent l'instrument de soumission qu'est l'armistice et qui commencent à s'organiser. Il prospecte en zone sud et s'appuie sur des amis sûrs, Henri Manhès, Antoinette, Sasse amie de cœur, juive réfugiée à Beauvallon (Var) résistante et belle-sœur du colonel Groussard, et son assistante jusqu'en avril 1943.

Tout en préparant son voyage à Londres, ses premiers contacts sont à Marseille, ville refuge et lieu de transit pour les candidats au départ, tels que la présence du Comité américain de secours, filière d'évasion dirigée par le journaliste quaker Varian Fry, les associations d'assistance juive et les Unitariens protestants. L'entrevue de « Joseph Mercier » avec Henri Frenay, chef du Mouvement de Libération nationale, s'y déroule au printemps 1941, chez le docteur Recordier qui possède également une mai-

son à Eyguières, proche de Saint-Andiol. Il a aussi rencontré des membres de Libération sud dont le journal paraît en juillet, mais pas le chef Emmanuel d'Astier et des membres de Liberté, Rémy Roure, puis en septembre 1941, François de Menthon, du groupe Liberté. En zone nord, la quinzaine passée à Paris en avril 1941 n'a pas donné les résultats escomptés, à l'exception de sa rencontre avec Maurice Ripocheun (ancien de l'armée de l'Air) de Ceux de la Libération. [...]

Les visas espagnol et portugais obtenus les 19 et 20 août 1941 sous le nom de Joseph Mercier, il quitte Marseille le 9 septembre et parvient à Lisbonne le 12 qu'il ne quittera que le 20 octobre. Outre les formalités, les services anglais veulent le récupérer. Il y rédige son long « rapport sur l'activité, les projets et les besoins des groupements constitués en France en vue de la libération nationale », analyse de la situation en zone sud, de petits groupes et des trois principaux groupements de résistance de zone Sud (Liberté, Mouvement de Libération nationale, Libération-Sud) qui comporte un plan d'action politico-militaire. Les chefs des trois mouvements se sont réunis à deux reprises pour se mettre d'accord sur les principes suivants : indépendance des journaux clandestins, consultations sur les actions (manifestations, sabotages) et mise en place d'une organisation militaire unique instrument de collaboration avec les forces alliées. En quête d'information sur Londres et d'une liaison, ils sont réservés sur le général de Gaulle. Ils ont la volonté de se rassembler, de participer à la Libération comme les Français Libres et d'apporter ainsi une contribution majeure.

Marqué par l'échec des Républicains espagnols, il vient à Londres chercher de l'aide, des liaisons, des armes et de l'argent pour développer la propagande et les plans d'action militaire. Défenseur

des résistants, il souligne leur esprit de sacrifice et leur volonté inébranlable de libérer le pays.

Ne sachant pas au départ s'il choisirait ou non les Anglais ou de Gaulle, la nouvelle de la création du Comité national français de Londres le 23 septembre par le général de Gaulle, le convainc de se rallier à lui. Le CNF, sorte de gouvernement provisoire, lui montre l'envergure d'un homme qui peut conduire la guerre jusqu'à la Libération. Il ne sait s'il est démocrate mais là pour lui n'est pas l'essentiel. La guerre l'éloigne de Pierre Cot qui juge le chef de la France Libre fasciste. Non sans tristesse, il lui écrit le 19 octobre 1941 : « À chacun sa destinée. Je ne peux cependant m'empêcher de regretter que la mienne me prive d'une des seules joies de la vie : la présence de mes amis... » et de conclure « Nous aurons une belle victoire ».

S'il se veut simple messenger, Moulin est le seul qui vient à Londres pour ouvrir des perspectives d'actions conjuguant les efforts des résistants de métropole à ceux de la France Libre. Il pense son action « en haut fonctionnaire et en rebelle ». En émissaire des trois mouvements et en trait d'union possible entre les deux Résistances, il demande des liaisons, de l'argent et des armes pour concrétiser son plan d'action politique et militaire. [...]

MISSION REX

Porteur des documents enveloppés dans une toile imperméable et de la microphotographie de l'ordre militaire dissimulée dans une boîte d'allumettes, Jean Moulin est parachuté le 2 janvier 1942 à Aureille dans les Alpilles avec le radio Hervé Monjaret et l'officier de liaison Raymond Fassin. Devenu *Rex*, de Gaulle lui a accordé des pouvoirs étendus et lui donne carte blanche pour assumer la double responsabilité du pilotage de l'action civile et militaire.

Enfin son ordre du 24 décembre 1941 « désigne M. Jean Moulin, préfet comme mon représentant et comme délégué du Comité national, pour la zone non directement occupée de la métropole. M. Moulin a pour mission de réaliser dans cette zone l'unité d'action de tous les éléments qui résistent à l'ennemi et

Pour le gouvernement de Vichy, Jean Moulin est un « fonctionnaire de valeur mais prisonnier du régime ancien ».

à ses collaborateurs » et de lui rendre compte directement de sa mission.

La situation a évolué pendant sa mission à Londres. Les groupes dispersés sont devenus des mouvements, ainsi Franc-Tireur le prolongement de France-Liberté avec pour chef Jean-Pierre Levy. Frenay et Menthon ont réalisé la fusion de leur groupe respectif, le Mouvement de libération nationale et Liberté, qui forment Combat. Rex rencontre très vite les représentants des mouvements : Raymond Aubrac, de Libération-sud, et François de Menthon.

De Marseille, Rex s'installe à Lyon qui devient le centre de son action pour être au plus près des états-majors. Après une première réunion en mai, il impose des réunions hebdomadaires.

Durant les onze mois de son action, Rex, fort de son expérience de préfet, agit et avance grâce à son habileté politique voulant « faire régner l'union sacrée et une discipline efficace ». Fort des moyens financiers et radio qu'il apporte, il parvient à persuader les chefs de Combat, (Henri Frenay), Libération, (Emmanuel de la Vigerie, fondateur de Libération) et Franc-Tireur (Jean-Pierre Lévy), de rallier le gaullisme.

Pour assurer les liaisons avec Londres, Moulin crée des services communs aux mouvements, le Bureau d'information et de presse, confié à un professionnel, l'ex-rédacteur en chef de l'Aube, Georges Bidault, agence de presse clandestine alimentée de Londres par Jean-Louis Crémieux-Brilhac, alors en charge de l'information et de la propagande au Commissariat national à l'Intérieur. Est aussi formé au printemps 1942, le Comité général d'études (ou CGE), groupant des résistants juristes, embryon clandestin de Conseil d'État, chargé de penser les mesures à prendre au moment de la Libération. L'arrivée de Daniel Cordier, agent du BCRA en août, à qui il confie l'organisation du secrétariat, permet d'étoffer les services de la délégation générale, secondant

Rex pour toute la logistique des relations avec les résistants et avec Londres.

Entre temps, le préfet est rattrapé par une proposition inattendue dont il rend compte par câble adressé le 13 mai 1942 à Londres : « m'est arrivé aventure piquante. Ai été convoqué à Vichy où au nom Laval, secrétaire général Hilaire, m'a offert préfecture importante. Ai refusé me déclarant contre collaboration et Révolution nationale. Espère mon refus n'aura pas de conséquence grave (À suivre) ». Et le 30 mai, il envoie un nouveau câble : « Ai tenu vous signaler cette démarche inattendue qui montre efforts Laval pour gagner opinion... »

La première concrétisation de son action intervient avec l'annonce sur les ondes de la BBC, le 14 juillet 1942 d'un changement significatif : la France libre prend le nom de France Combattante pour prendre en compte la résistance intérieure. Par ses onze mois d'action clandestine, Moulin a probablement favorisé ce que le chargé d'affaires américain Pinkney Tuck analyse le 30 octobre 1942 comme la cristallisation accélérée de l'opinion résistante autour du général de Gaulle. [...]

En octobre 1942, sa mission aboutit à deux décisions importantes du général de Gaulle auxquelles adhèrent les deux chefs de mouvements, Frenay et Astier à Londres – les aléas des liaisons aérienne et maritime l'ont empêché de rejoindre la capitale anglaise : la création d'un comité de coordination dont Moulin sera le président ; puis le 9 octobre est officialisée pour la zone sud une armée secrète unifiée, prônée par Frenay et préparée par Moulin. Le chef pressenti, le général Delestraint, âgé de 65 ans, est approuvé par de Gaulle. Est aussi précisé le rôle de l'armée secrète dans « une instruction pour l'action en France ».

Au même moment sont créés deux nouveaux services techniques communs qui relèvent de Jean Moulin : une centrale radio (WT) et le service des opérations aériennes et maritimes avec trois responsables à Lyon, Clermont-Ferrand et Toulouse. Moulin contrôle la réception et la répartition des fonds destinés tant aux mouvements qu'à la lutte contre la déportation des ouvriers français vers l'Allemagne. C'est dire

que Jean Moulin, promu arbitre des mouvements, exerce sous le couvert du comité de coordination, le contrôle technique et financier de la Résistance politique et militaire, ralliée à la France combattante en zone libre. Cet accord d'octobre 1942 fait de la Résistance une force potentielle. De Gaulle a acquis entre le printemps et l'automne de 1942 une stature nouvelle, confortée aussi par le soutien de deux personnalités socialistes de premier plan, Léon Blum et Jules Moch. Progressivement, la France combattante occupe le terrain et conquiert l'opinion.

Mais le débarquement anglo-américain au Maroc et en Algérie le 8 novembre 1942 bouscule tout. Le général de Gaulle, chef de la France Combattante, est tenu à l'écart de l'opération par les Alliés. Jean Moulin mesure les conséquences catastrophiques pour l'unité résistante et l'avenir du pays et réagit très vite aux accords des Américains avec l'amiral Darlan qui a été quatorze mois chef du gouvernement de collaboration de Pétain. Il fait signer un message destiné aux Alliés par les trois mouvements, le Mouvement ouvrier français, le Comité d'action socialiste et des personnalités représentatives des anciens partis politiques modérés, soit l'ensemble des composantes de la Résistance en zone sud occupée depuis peu. Le texte, paru dans le numéro 19 de *Libération*, est remis par Yvon Morand à la France combattante. Les résistants « ne veulent pas que le ralliement des traîtres soit considéré comme une excuse pour les crimes passés » et « demandent que les destins nouveaux de l'Afrique du Nord libérée soient au plus tôt remis entre les mains du général de Gaulle. » [...]

Jean Moulin accélère l'union pour cautionner et affirmer la légitimité du chef de la France combattante aux yeux des Alliés. Après la réunion du comité de coordination de zone sud fin novembre, il estime essentiel de fédérer la Résistance. Raisonnant en homme d'État, il considère nécessaire, pour représenter la nation dans sa réalité, la formation d'un conseil de la Résistance, à travers les regroupements des partis, des mouvements et des syndicats.

Alors que le général de Gaulle a été sommé par Roosevelt et Churchill de

Moulin a probablement favorisé ce que le chargé d'affaires américain Pinkney Tuck analyse le 30 octobre 1942 comme la cristallisation accélérée de l'opinion résistante autour du général de Gaulle.

se rendre à Anfa (Casablanca), où se déroule la conférence alliée pour se soumettre au général Giraud, Rex, Delestraint, Frenay, Astier et Lévy signent le 26 janvier 1943 l'acte de naissance des mouvements unis de la Résistance, qui établit une direction unique. C'est un organe de l'unité de commandement de la Résistance en zone sud.

En pleins pourparlers entre le général Giraud et le général de Gaulle, chef de la France combattante, Moulin, avec Delestraint (Vidal), doit se rendre à Londres pour peser sur les décisions du général de Gaulle et créer le Conseil de la Résistance, en adjoignant aux mouvements les syndicats et partis politiques, toutes tendances confondues. [...]

COMMISSAIRE NATIONAL EN FRANCE

À son retour le 22 mars 1943, Jean Moulin, fort de son autorité étendue à toute la France, n'en rencontre pas moins de multiples difficultés liées aux conséquences de l'instauration du Service du Travail obligatoire en Allemagne, imposé par Laval en février. Pour faire face à l'afflux des réfractaires, Frenay a créé un service national maquis et, jugeant les dotations allouées par la France Libre insuffisantes, il traite par la Suisse avec les Américains pour obtenir des fonds plus importants en échange de renseignements. La contestation de l'autorité du général de Gaulle est tangible avec certaines éditions de *Combat* qui, en manchette, adoptent « Un seul combat pour la patrie » au lieu de « Un seul chef, de Gaulle, un seul combat pour la libération » [...]

Autre difficulté, en zone nord, Jean Moulin hérite d'une situation embrouillée par les émissaires envoyés par Londres. Pierre Brossolette (Brumaire), numéro 2 du BCRA, va séparer l'action

du renseignement et son chef Passy (Arquebuse) du développement des centrales de renseignements. Brossolette a pris sur lui de créer un comité de coordination de zone nord qu'il réunit le 26 mars, ce qui complique la situation et suscite l'ire de Max. Un télégramme du 12 mars leur avait rappelé que Rex exerçait tous pouvoirs pour toutes décisions dans les deux zones en liaison avec Londres.

En préfet résistant et jacobin, on comprend que cette multiplicité de chargés de missions envoyés de Londres avec des instructions contradictoires l'irrite. La période est difficile avec le transfert des services de Lyon à Paris pour l'installation de l'état clandestin. [...]

Le 7 mai, dans un long rapport en clair qu'il confie à Francis-Louis Closos pour le remettre en mains propres au général de Gaulle, il lui rend compte de ces difficultés, lui demande des dotations plus importantes pour les mouvements (Combat notamment), des instructions et le met en garde : « Mars (Delestraint) se heurta à une position bien arrêtée de la part de Nef (Frenay) qui entendait agir coûte que coûte tout de suite distribuant toutes les armes aux gens dans les maquis pour qu'ils fassent acte de guerre dès à présent » puis d'exposer librement à de Gaulle les dangers : « De quoi s'agit-il en dehors de la libération du territoire ? Il s'agit pour vous de prendre le pouvoir contre les Allemands, contre Vichy, contre Giraud et peut-être contre les Alliés. « Un seul chef politique c'est vous. » »

Le 15 mai, douze jours avant la première et seule réunion plénière du Conseil de la Résistance, Jean Moulin fait câbler à de Gaulle une motion de soutien qui arrive à point nommé.

La réunion inaugurale du conseil de la Résistance, sous la présidence de Jean Moulin, le 27 mai 1943 se déroule au 48 rue du Four à Paris, dans un appartement prêté par un ami sûr, avec huit représentants des mouvements, six tendances politiques (communistes, socialistes, radicaux, l'Alliance démocratique et la Fédération républicaine, démocrates populaires) et deux organisations syndicales (CGT, CFTC). C'est un événement historique.

En ouvrant la séance inaugurale, Jean

Moulin rappelle les buts de la France combattante : « Faire la guerre, rendre la parole au peuple français, rétablir les libertés républicaines, travailler avec les Alliés à l'établissement d'une collaboration internationale réelle. » Puis il lit ces quelques lignes du général de Gaulle : « que la résistance sur le territoire national forme un tout cohérent, organisé, concentré. La création du Conseil de la résistance, partie intégrante de la France combattante. » Est approuvé la motion qu'il faut au plus tôt pour la France « un gouvernement unique et fort qui coordonne et ordonne et qui soit confié au général de Gaulle, le général Giraud assumant le commandement de l'Armée française ressuscitée. » Symbole de l'unité nationale reconstituée dans la clandestinité, les participants ne s'y trompent pas. Jacques Lecompte-Boinet (CDLR) à Roger Coquoin

(CDLL) : « après avoir vécu une telle journée, on est regonflé pour longtemps ». Lequel lui répond : « Oui, c'est l'unanimité nationale enfin réalisée »

Max a réussi une mission de grande envergure à un moment crucial. C'est un exploit. Le conseil de la Résistance est « une institution politique qui, par sa représentativité et sa longévité, n'a pas d'autre exemple dans l'histoire des pays occupés »

Au demeurant, c'est moins la réunion elle-même que la nouvelle de sa constitution dévoilée le 15 mai dans la presse américaine qui dénoue l'imbroglio. Le général Giraud, prévenu par le général Catroux et sous la pression de Mac Millan et Jean Monnet, donne son accord à l'union. Malgré les dernières obstructions de Roosevelt, et Churchill désavoué par le cabinet de guerre, de

Gaulle rejoint Alger le 30 mai.

L'arrestation de Jean Moulin le 21 juin 1943 à Caluire, consécutive à celle à Paris, de Delestraint, est un drame humain à cause de son long martyr « sans jamais parler ». C'est dans le train, quelque part entre Metz et Francfort, qu'il meurt le 8 juillet 1943.

C'est aussi un drame politique, car il concentrait tous les pouvoirs de la Résistance.

La relation entre le chef de la France Libre et la Résistance ne fut plus jamais ce qu'elle avait été. La conjonction entre la résistance intérieure et la France Libre se poursuit non sans difficultés et aboutit au succès victorieux que l'on sait, la Libération. Jean Moulin, bien que disparu, en avait été le premier artisan.

Inflexible jusqu'au sacrifice suprême, il est la gloire du corps préfectoral. ■

Max a réussi une mission de grande envergure à un moment crucial. C'est un exploit. Le conseil de la Résistance est « une institution politique qui, par sa représentativité et sa longévité, n'a pas d'autre exemple dans l'histoire des pays occupés ».



© Ministère de l'Intérieur et des Outre-mer

Jean Moulin et le général de Gaulle

Vladimir TROUPLIN, historien,
conservateur du musée de l'Ordre de la Libération

« Il était de ceux qui incarnent leur tâche et qu'à ce titre on ne remplace pas » écrit Charles de Gaulle dans ses *Mémoires de guerre* en évoquant le moment de la disparition de Jean Moulin. Indéniablement, les rapports entre les deux hommes ont été à la fois particuliers et d'une nature différente de ceux que le général de Gaulle a pu entretenir avec ses autres subordonnés de la France libre.

Il convient aussi d'avoir en mémoire les conditions tout à fait particulières dans lesquelles s'inscrivent leurs rencontres. Ce sont celles du secret du temps de la guerre. Ainsi, à la notable exception du jour où Charles de Gaulle a remis la croix de la Libération à Jean Moulin, il n'existe pas de témoin de leurs entretiens, comme il n'existe d'ailleurs aucune photographie du général de Gaulle et de Jean Moulin ensemble.

La rencontre

Parvenu à Londres depuis le Portugal, Moulin rencontre de Gaulle presque immédiatement puisque, arrivé le 20 octobre 1941, il passe d'abord quatre jours à Patriotic School, centre de criblage britannique obligatoire pour tous les entrants au Royaume-Uni. Le 24, il rencontre le commandant Passy, chef du Service de renseignement (SR) de la France libre, et le lendemain 25 octobre, le chef de la France libre dans le cadre d'un déjeuner. Avant même cette entrevue, le général de Gaulle connaît l'attitude du préfet Jean Moulin à Chartres dans les journées des 17 et 18 juin, ce qui est, *a minima*, à ses yeux un *a priori* favorable.

Cependant, les deux hommes sont issus de milieux très différents, pour ne pas dire opposés, et ils se ressemblent peu. Au-delà même des opinions politiques, leur éducation, leur caractère, leur mode de vie, leurs centres d'intérêt di-

vergent clairement. Entre le préfet de gauche, républicain viscéral, athée sinon anticlérical, artiste aimant la vie et un certain train de vie, et le général, catholique pratiquant, issu de l'École spéciale militaire de Saint-Cyr, maurassien, et de nature plutôt austère, on peut dire que rien n'était joué d'avance. Et comme le relève Daniel Cordier, « Jean Moulin éprouvait à l'égard des généraux engagés dans la politique une méfiance instinctive, à laquelle les principes anticésariens inculqués par son père n'étaient pas étrangers ».

À cela s'ajoutent les rumeurs qui bruisent dans certains milieux, en France comme en Angleterre, et qui font état des visées dictatoriales de De Gaulle. Et enfin, le renvoi par le chef de la France libre auquel il était venu offrir ses services à l'été 1940 de son patron et ami, Pierre Cot. Tout cela n'était pas de nature à encourager Jean Moulin. Ce qui explique pourquoi, avant la rencontre du 25 octobre, Moulin hésite

encore entre servir de Gaulle ou les Anglais.

De cette rencontre du 25 octobre qui a duré environ deux heures, il n'existe donc ni témoin ni trace écrite. Il faut noter, car c'est important pour la suite, que Moulin est le premier représentant de la Résistance à se présenter à Londres. De cette Résistance dont Londres ignore à peu près tout à ce moment-là. Il est clair, inversement, que Moulin découvre à l'occasion de son séjour à Londres, et bien sûr dans ses échanges avec de Gaulle, les buts de la France libre et son fonctionnement et qu'il se convainc que, en dépit de la faiblesse du mouvement initié par de Gaulle, la légitimité est de son côté. Moulin, homme d'ordre et de devoir, devenu un préfet rebelle, ne reconnaît pas l'État français et se considère donc comme un homme affranchi des liens hiérarchiques. Pour autant, sa formation, son caractère et son sens du service de l'État ne le portent pas à devenir lui-même un chef d'organisation mais plutôt à chercher à se placer sous une nouvelle autorité.

Contrairement aux personnalités précédentes qui ont rallié la France libre (et qui sont peu nombreuses) Moulin ne vient pas seulement se mettre au service de De Gaulle. Il lui apporte des informations, des demandes et un projet. D'ailleurs, Jean Moulin n'appartient pas directement à un mouvement, et c'est tout à fait essentiel pour la suite là aussi, même s'il se présente, de manière abusive mais pour les besoins de la cause, comme le « mandataire » des mouvements de zone sud. Il présente donc au général de Gaulle un rapport de neuf pages, intitulé « Rapport sur l'activité, les projets et les besoins des groupements constitués en France en vue de la libération du territoire national ». Pour la rédaction de ce rapport, rédigé à Lisbonne et dactylographié après son arrivée en Angleterre, Moulin reprend, comme l'écrit Bénédicte Verges-Chaignon, ses « automatismes de préfet » en proposant une analyse politique de la situation en zone sud et des solutions. Dans son rapport, Moulin fait une présentation de la situation générale en France puis l'inventaire de

Moulin est le premier représentant de la Résistance à se présenter à Londres. De cette Résistance dont Londres ignore à peu près tout à ce moment-là.

l'État et des projets des mouvements de zone sud : Liberté, Mouvement de Libération nationale et Libération et enfin, l'état de leurs besoins.

La personnalité de Jean Moulin, son expérience de fonctionnaire d'autorité et son discours séduisent immédiatement le général de Gaulle. Pour toutes les raisons précédemment évoquées et enfin parce que les deux hommes ont en partage le service de l'État, un sens politique certain, le patriotisme et la volonté de l'unité de la Nation (Jean Moulin ne peut que se souvenir cruellement de la Guerre civile espagnole), leur entente est immédiate. Tellement immédiate que Moulin se voit confier dans la foulée de cette première rencontre, une mission en France qui est définie par les entretiens qu'il a ensuite avec le commissaire à l'Intérieur André Diethelm et le commandant Passy.

Cette mission, la mission « Ker », comporte en fait une mission militaire et une mission de propagande. La mission militaire consiste à séparer l'action militaire de l'action politique au sein des groupements de résistance de zone sud et à en subordonner les opérations militaires aux ordres du général de Gaulle. La mission propagande consiste principalement à développer les journaux clandestins par l'apport de fonds venus d'Angleterre, fonds qui seront distribués par Moulin. Ces deux ordres de mission sont datés du 5 novembre, au lendemain d'une seconde rencontre avec de Gaulle pour un départ prévu le 8 novembre.

Entretemps, Jean Moulin, alias Joseph Mercier, a fait son stage de parachutisme et a suivi une formation au codage/décodage. Cependant son départ est retardé en raison des conditions climatiques et peut-être d'une certaine mauvaise volonté des Britanniques.

Moulin et de Gaulle ont alors plusieurs « longs entretiens » en décembre dans l'attente du départ pour la France de la mission « Ker ». De ces entretiens et de ce contretemps naît une troisième mission fixée le 24 décembre. Cette mission, politique cette fois, vise à réaliser l'unité d'action des tous les éléments qui résistent en zone sud, mission pour laquelle Moulin est nommé représentant du général de Gaulle et délégué du Comité national français.

Le 2 janvier, Jean Moulin est parachuté dans les Alpilles. Lui qui était venu à Londres comme émissaire des mouvements en repart comme représentant accrédité du général de Gaulle sous le nom de Rex, nom assez significatif de l'importance de son rôle à venir.

Quant aux impressions de Jean Moulin sur le général de Gaulle, elles sont essentiellement connues par le témoignage de sa sœur, Laure Moulin, qui rapporte, qu'à son retour, son frère lui déclara laconiquement : « C'est un grand bonhomme [...] et en souriant] grand de toutes façons ».

Second séjour à Londres

Au terme d'une mission éprouvante de dix-huit mois, qui permit notamment la création de l'Armée secrète, du comité de coordination des mouvements de zone sud puis leur rassemblement au sein des Mouvements unis de Résistance (MUR), Jean Moulin repart pour Londres, accompagné du général Delestraint, chef de l'Armée secrète. Entretemps, il s'est vu conforter par le chef de la France combattante qui, devant ses premiers succès, termine ses instructions du 22 octobre 1942 rapportées de Londres par Henri Frenay, chef du mouvement Combat, par ces mots : « Je tiens à vous redire que vous avez toute ma confiance et je vous adresse toutes mes amitiés ».

Arrivé à Londres le 14 février 1943 par une opération aérienne, Moulin rencontre de Gaulle le jour même pour se voir remettre la croix de la Libération. En effet, sur proposition du lieutenant-colonel Passy du 17 septembre 1942, Jean Moulin s'était vu attribuer,

sous le nom de caporal Mercier, par un décret du 17 octobre 1942 du général de Gaulle, cette très rare distinction réservée aux pionniers de la France libre et de la Résistance. La citation qui accompagne la nomination de compagnon de la Libération est simple et éloquente : « Chef de mission d'un courage et d'un esprit de sacrifice exemplaires, a, en personne, établi les liaisons entre les Forces françaises combattantes et les mouvements de Résistance en France, en déployant pour y arriver une ardeur exceptionnelle ».

Les conditions de remise de la croix de la Libération à Jean Moulin sont également exceptionnelles car il s'agit de l'unique exemple d'une remise organisée dans les appartements privés du général de Gaulle. Autrement dit, une marque d'estime particulière de la part du chef de la France combattante. Cette cérémonie a lieu à Hampstead en présence, outre de De Gaulle et Moulin, de cinq témoins : le lieutenant-colonel Passy, le général Delestraint, le colonel Billotte chef de l'état-major particulier du Général, André Philip, commissaire national à l'Intérieur et André Manuel, numéro deux du Bureau central de renseignement et d'action (BCRA). C'est grâce aux souvenirs du colonel Passy que l'on connaît quelques détails sur cette cérémonie dont de Gaulle rapporte dans ses *Mémoires de guerre* qu'« aucune jamais ne fut plus émouvante ».

De Rex, à son retour à Londres, de Gaulle note, comme il l'écrira *a posteriori*, qu'il est « devenu impressionnant de conviction et d'autorité, conscient que ses jours étaient comptés, mais résolu à accomplir, avant de disparaître, sa tâche d'unification ». C'est d'ailleurs Moulin qui, dans cet esprit d'unification, propose d'attribuer la croix de la Libération aux chefs des trois mouvements de zone sud (Nef/Henri Frenay, Bernard/Emmanuel d'Astier et Gilles/Jean-Pierre Lévy).

Sur la base du travail accompli, de nouvelles instructions sont destinées à Jean Moulin. Elles ont été élaborées en grande partie par celui qui sera un de ses successeurs, Jacques Bingen, res-

De Gaulle note, comme il l'écrira a posteriori, qu'il est « devenu impressionnant de conviction et d'autorité, conscient que ses jours étaient comptés, mais résolu à accomplir, avant de disparaître, sa tâche d'unification ».

ponsable de la section non militaire du BCRA. Ses prérogatives sont élargies à l'ensemble du territoire occupé. Sur-tout, ces nouvelles instructions ont pour but de créer un comité de direction de la Résistance, qui deviendra, sous une forme modifiée, le Conseil de la Résistance (CNR).

Dans une lettre personnelle du 9 février qui accompagne ces instructions, de Gaulle écrit à Moulin : « Je suis sûr qu'une autorité accrue vous permettra de développer encore plus votre action. Vous avez toute ma confiance. Nous approchons du but. Voici l'heure des plus durs efforts. Croyez, Mon Cher Ami, à mes sentiments profondément dévoués ». Ensuite, les entretiens successifs avec de Gaulle vont, sur les propositions de Moulin, faire évoluer ces instructions en particulier sur la composition du futur Conseil de la Résistance et sur la présidence du Conseil, revenant à Rex, représentant du général de Gaulle.

Le séjour à Londres sert également à Moulin à rencontrer, avec le général Delestraint, des responsables de l'État-major allié, dont le chef d'état-major britannique Alanbrook, pour tenter de les convaincre de l'importance de la résistance armée dans l'objectif de la libération. Et donc des nécessités d'envoi de matériel à l'Armée secrète et aux premiers maquis en cours de constitution, en raison de l'instauration du Service du travail obligatoire par Vichy le 16 février 1943, au moment où Moulin venait d'arriver à Londres.

Le 17 mars 1943, Jean Moulin dîne pour la dernière fois avec le général de Gaulle, dans le contexte d'une double crise. D'abord avec les Britanniques

qui jouent, sous l'influence américaine, la carte du général Giraud et qui refusent alors de laisser de Gaulle quitter le Royaume-Uni, et ensuite avec le général Giraud lui-même. Se sentant prisonnier, le chef de la France combattante se retire plusieurs jours à Hampstead et c'est à l'occasion de ce dîner que Moulin et Delestraint parviennent à le convaincre de cesser de boudier.

Deux jours plus tard, Jean Moulin, devenu Max, repart pour la France par une opération aérienne en compagnie du général Delestraint et de Christian Pineau. Il est alors dans une position de force, cumulant les fonctions de délégué général du général de Gaulle, de président du comité directeur des MUR, de président du Conseil de la Résistance et bientôt de commissaire national en mission, c'est-à-dire de ministre du Comité national français.

Le général de Gaulle et la mémoire de Jean Moulin

D'une certaine manière, les relations entre de Gaulle et Jean Moulin ne se sont pas arrêtées avec la disparition de ce dernier. En effet, après la guerre, le général de Gaulle a rendu hommage à Jean Moulin en plusieurs occasions et sous différentes formes.

Bien sûr, le choix présidentiel de faire entrer au Panthéon les cendres de Jean Moulin en a été l'apogée, et ce d'autant plus que, durant ses deux mandats présidentiels, le général de Gaulle ne fit entrer personne d'autre au Panthéon. La panthéonisation de Jean Moulin est, du point de vue mémoriel, l'arbre qui cache la forêt.

Le premier hommage public de Charles de Gaulle à Jean Moulin eut lieu le 27 mai 1945, à l'occasion du second anniversaire de la première réunion du CNR. En présence de Georges Bidault, successeur de Max à la tête du CNR, d'Alexandre Parodi, qui lui succéda à la direction de la Délégation, et de Laure Moulin sa sœur, le président du Gouvernement provisoire dévoile une plaque à la mémoire de Jean Moulin au 48 de la rue du Four (VI^e) à Paris.

Deux ans plus tard, en 1947, contrairement à ses habitudes, de Gaulle accepte tout à fait exceptionnellement de préfacer l'ouvrage posthume de Jean Moulin, *Premier Combat*. À la fin de la même année, dans une lettre du 12 décembre à Laure Moulin, de Gaulle réunit dans un même hommage le général Leclerc libérateur de Paris, et Jean Moulin l'unificateur de la Résistance : « Votre frère, je l'ai bien souvent réuni dans mon esprit et dans mon cœur à Leclerc qui vient, à son tour de disparaître. L'un comme l'autre servait pour servir, mais avec quelles capacités et quelle noblesse ! ».

Le 26 mars 1958, alors qu'il n'est pas encore revenu aux affaires et c'est là encore notable, de Gaulle dévoile une plaque au 26 rue des Plantes (XIV^e) sur l'immeuble où Jean Moulin loua

un studio de 1934 à 1940 et où vécut aussi Lucien Legros, un des cinq jeunes martyrs du lycée Buffon.

Enfin, président de la République, le général de Gaulle, à l'occasion d'un voyage dans le sud de la France le 27 février 1960, se recueille devant le monument de Marcel Courbier honorant le martyr de Jean Moulin au Plateau des Poètes à Béziers.

C'est donc bien à une succession d'homages à Jean Moulin que s'est livré Charles de Gaulle après la guerre. Le plus émouvant et le plus appuyé est certainement, et j'en terminerai là, les lignes qu'il lui consacre dans le tome 1 des *Mémoires de guerre* dans lesquelles Jean Moulin est le seul personnage, il faut le souligner, auquel le Général accorde au total trois pages/

« Cet homme encore jeune, mais dont la carrière avait déjà formé l'expérience, était pétri de la même pâte que les meilleurs de mes compagnons. Rempli jusqu'au bord de l'âme, de la passion de la France, convaincu que le « gaulisme » devait être non seulement l'instrument du combat, mais encore le moteur de toute une rénovation, pénétré du sentiment que l'État s'incorporait à la France libre, il aspirait aux grandes entreprises. Mais aussi, plein de jugement, voyant choses et gens comme ils l'étaient, c'est à pas comptés qu'il marcherait sur une route minée par les pièges des adversaires et encombrée des obstacles élevés par les amis. Homme de foi et de calcul, ne doutant de rien et se défiant de tout, apôtre en même temps que ministre, Moulin devait, en dix-huit mois, accomplir une tâche capitale ». ■

« Plein de jugement, voyant choses et gens comme ils l'étaient, c'est à pas comptés qu'il marcherait sur une route minée par les pièges des adversaires et encombrée des obstacles élevés par les amis. Homme de foi et de calcul, ne doutant de rien et se défiant de tout, apôtre en même temps que ministre, Moulin devait, en dix-huit mois, accomplir une tâche capitale ».





Jean Moulin, mémoire nationale et mémoires locales

Pierre ALLORANT, historien des institutions, doyen de la faculté de droit d'Orléans

Jean Moulin est la gloire du corps préfectoral. [...] Après vingt ans d'une carrière rapide et brillante, il est nommé plus jeune préfet de France dans l'Aveyron, puis en février 1939 préfet d'Eure-et-Loir. C'est là que le destin l'attend. [...] Le pouvoir effectif que de Gaulle exerce dès la Libération, il le doit à un service obscur, le Comité général d'études, créé par Jean Moulin. Oublié de la mémoire et même de l'histoire, il a préparé dans l'ombre le sauvetage de l'État qui épargne à la France la catastrophe d'une guerre civile ».

Cet extrait de la notice rédigée par Daniel Cordier pour le *Dictionnaire historique de la Résistance* dit l'essentiel : héros dès le 17 juin 1940, puis martyr le 8 juillet 1943, Jean Moulin a sauvé par son sacrifice, l'honneur du corps préfectoral, de l'État et de la Nation. L'approche de la mémoire a été profondément transformée depuis quarante

ans par l'entreprise des « Lieux de mémoire » de Pierre Nora, le lieu de mémoire étant une « unité significative, d'ordre matériel ou idéal, dont la volonté des hommes ou le travail du temps a fait un élément symbolique d'une quelconque communauté », du Panthéon à la cathédrale de Chartres ou à l'Appel du 18 juin.

Le « préfet de la Résistance » a-t-il été « oublié de la mémoire et même de l'histoire », comme l'affirme son fidèle secrétaire puis biographe Daniel Cordier, avant et même après le « moment 1964 » qui l'identifie à jamais au lieu de mémoire par excellence du Panthéon et au discours commémoratif d'État dont le modèle indépassable demeure celui de Malraux ? Jean Moulin a bénéficié d'une reconnaissance immédiate, locale à Chartres dès son geste fondateur et la fin de ses fonctions préfectorales à l'automne 1940, puis à la Libération. Les acteurs de cette mémoire ont dans un premier temps été familiaux avec sa sœur Laure, et lo-

caux avec une concurrence des lieux majeurs de sa vie, mais toujours en présence des plus hautes autorités de l'État dès la Quatrième République. Le tournant de 1964 s'inscrit en réalité dans une continuité du souvenir national, mais avec un éclat caractéristique de la mise en scène présidentielle de la République gaullienne et d'une recentralisation des hommages nationaux, qui inspire François Mitterrand lors de son investiture de mai 1981, après une éclipse sous Pompidou et VGE, soucieux de tourner la page de ces « temps où les Français ne s'aimaient pas ». L'articulation permanente entre initiatives locales et caution nationale met en lumière le rôle particulier du corps préfectoral, lieu d'interface entre l'État et les territoires, seul grand corps provincial par sa présence comme par son recrutement, qui se saisit de la mémoire de son plus jeune préfet de 1939.

Si dates, cérémonies, programmes scolaires dépendent de l'État, mais édi-

cation de musées ou de monuments doivent surtout aux initiatives locales et associatives, les avancées historiques contribuant également à façonner les mémoires nationales. Les récits de la débâcle à Chartres en juin 1940 et de l'action postérieure de Jean Moulin ont été relayées avec ferveur dès la Libération par sa sœur Laure, puis, à partir des polémiques lancées par Henri Frenay, par le secrétaire du « préfet de la Résistance », Daniel Cordier. Les traces mémorielles immédiates se trouvent dans le classement de son dossier de préfet. Depuis la Libération, et surtout depuis l'entrée au Panthéon de Jean Moulin en 1964, l'héroïsation de l'ancien plus jeune préfet de France a été parachevée en consensus par la cérémonie de 1981 et en définitive peu écorné par les polémiques.

De la Libération au Panthéon : la précocité et la ferveur immédiate des hommages d'initiative locale qui masquent l'importance de la reconnaissance nationale

Avec la Reconstruction, l'érection de monuments commémoratifs est freinée par l'État qui préfère consacrer à d'autres réalisations argent et matériaux, et conseille aux municipalités ou associations de préférer des plaques ou des stèles. Les lieux du souvenir du martyr de Jean Moulin se fixent rapidement dans les villes qui ont scandé sa vie, sa carrière puis son activité de résistant : Béziers, Chartres, Caluire, Lyon, Salon. Chartres devient naturellement et immédiatement le lieu privilégié de l'entretien de cette ferveur mémorielle, focalisée sur les traces locales du préfet exemplaire du 17 juin 1940, refus de toute compromission avec l'occupant qui préfigure le rebelle et l'organisateur de la Résistance.

Le GPRF entend avant tout célébrer les héros et commémorer la France combattante, victorieuse de la « guerre de Trente ans » ; la présence de Jules Jeanneney à Matignon, comme ministre d'État auprès de De Gaulle, illustre la continuité avec le « Père la victoire » dont il a été le bras droit en 1917. Dès janvier 1945, dans l'ignorance de son sort tragique, Jean Moulin est réintégré au sein du corps préfectoral et promu préfet de 1^{ère} classe. Le 27 mai 1945, le

Dans le cadre de la commémoration du dixième anniversaire de la Libération de Chartres, Le président de la République, René Coty, le président du Conseil, Joseph Laniel, et le général Koenig viennent se recueillir le 30 mai 1954 au « glaive brisé », journée qui lance l'idée de transfert de ses cendres au Panthéon.

général de Gaulle dévoile la plaque à la mémoire du président du CNR au 48 rue du Four. Le 11 novembre 1945, une place Jean Moulin est inaugurée à Chartres ; le préfet Chadel souligne le chemin parcouru par « un obscur préfet de la République » jusqu'à l'un des noms « les plus prestigieux dans l'histoire de notre temps ». À partir du retrait du pouvoir du général de Gaulle le 20 janvier 1946 et surtout avec la fondation du RPF, la « Troisième force » dissuade les municipalités d'attribuer le nom de « l'homme du 18 juin » aux voies publiques. Jean Moulin échappe à sa mise à l'index, malgré sa préface de *Premier combat* publié aux éditions de Minuit en 1947 par Laure Moulin. Celle-ci évoque le 17 juin 1940 où son frère « n'était qu'un préfet resté à son poste au milieu de la désertion générale, un fonctionnaire accomplissant son devoir envers et contre tout ».

Son ami et ancien ministre radical du Front populaire Maurice Viollette, son sous-préfet intérimaire en juin 1940, député-maire de Dreux et président du conseil général, met à profit le banquet Marceau en mars 1946 pour rapprocher sa mémoire de « pur héros » de la République de celle du jeune général de la Révolution française. La plaque commémorative de la salle des séances du conseil général d'Eure-et-Loir est inaugurée le 8 mai 1946 en l'honneur du préfet résistant, héros mort sans avoir jamais parlé ni trahi « ni la République, ni la France ». Le 6 octobre 1946, l'Hommage officiel qui lui est rendu dans sa ville de Béziers est présidé par le chef du gouvernement démocrate-chrétien Georges Bidault et par le ministre de l'Intérieur socialiste Jules Moch qui saluent ce héros « encore mal connu ». Bidault, son successeur à la tête du CNR, dévoile la plaque apposée sur la maison natale de Jean Moulin au Champ de Mars à Béziers et remet à Laure Moulin la croix de guerre et la médaille militaire de son

frère à titre posthume. Bidault rend à nouveau hommage à son ancien patron de la Résistance en attribuant le nom de Jean Moulin à un square parisien près de la porte de Châtillon en novembre 1946. Le 11 décembre 1946, le ministre des Armées nomme Jean Moulin général de brigade du Réseau Action à titre posthume, moment où à Caluire est inaugurée la plaque sur la maison du docteur Dugoujon.

Des compétitions sportives servent également de vecteur de célébration, parfois en lien avec une entreprise monumentale : les journées départementales des 13 et 14 juillet 1947 à Nogent-le-Rotrou sont placées sous la présidence d'honneur du comité Jean Moulin pour l'érection du monument de Chartres. Et à Lyon, capitale de la Résistance, un quai du Rhône prend son nom, alors que l'Hôtel de ville abrite en sa cour une stèle en hommage aux mouvements qui se sont unis sous son impulsion ; une plaque et une dalle associent sa mémoire à celle du général Delestraint et à André Lassagne, arrêté avec lui. Laure Moulin est encore présente à l'inauguration par Louis Pradel, maire de Lyon, de la sculpture de Salendre à Lyon le 24 juin 1973.

Ce foisonnement local ne contrarie aucunement la reconnaissance nationale : le président de la République Vincent Auriol, comme en réponse au général de Gaulle, inaugure la stèle au ministère de l'Air qui honore l'ancien chef de cabinet de Pierre Cot, avant de présider la cérémonie de pose de la plaque au ministère de l'Intérieur le 26 avril 1948.

Le 11 juillet 1948, le monument du « glaive brisé » de Marcel Courbier est inauguré en plein centre-ville de Chartres, à proximité de la préfecture, à l'instigation de Laure Moulin. La même année, une première école publique Jean Moulin est inaugurée à Cadéac. Toujours en 1948, une médaille à l'effigie de Moulin est réalisée dans le cadre

d'une série de projets pour honorer Jean Cavaillès et Pierre Brossolette.

Dans le cadre de la commémoration du dixième anniversaire de la Libération de Chartres, Le président de la République, René Coty, le président du Conseil, Joseph Laniel, et le général Koenig viennent se recueillir le 30 mai 1954 au « glaive brisé », journée qui lance l'idée de transfert de ses cendres au Panthéon. À la fin de la Quatrième République, le 26 mars 1958, une plaque est dévoilée sur l'immeuble de la rue des Plantes où Jean Moulin louait un studio en 1934. Dans la tourmente de la guerre d'Algérie et du changement de régime, Daniel Cordier et Stéphane Hessel lancent en juillet 1958 le Club Jean Moulin pour défendre les valeurs de la République. L'héritage mémoriel demeure disputé, puisque le général de Gaulle se recueille en août 1960 devant le monument honorant Jean Moulin au plateau des poètes à Béziers. Et l'ancien commissaire de la République de Marseille Raymond Aubrac livre son témoignage de dernier compagnon à avoir vu Jean Moulin vivant à Montluc, à l'occasion du vingtième anniversaire de sa mort le 10 juillet 1963.

La reprise en main de la mémoire nationale par la République gaullienne : le « moment 1964 »

Le contrôle sur la construction des édifices commémoratifs est resserré au profit de l'exécutif et des préfets par l'arrêté du 24 juin 1960. Une véritable politique mémorielle se met en place, de la panthéonisation de Moulin au quasi-officiel *Paris brûle-t-il ?* de René Clément en 1966 : L'armée des ombres (de Joseph Kessel en 1969) se confond avec le gaullisme, « l'homme qui fut, sous les ordres du général, au-dessus des partis et des mouvements en 1943 » doit continuer de servir la cause de l'indépendance et de l'unité nationales. Comme pour la croissance économique, la réconciliation franco-allemande ou la construction européenne et même la guerre d'Algérie, plus longue après qu'avant 1958, le verbe et la mise en scène de Malraux et de Gaulle réussissent à faire croire que le « régime des partis » n'a rien fait en faveur du préfet de la Résistance. Certes, la panthéonisation

Au sein de la politique mémorielle qui se dessine à la Libération, une figure est mise en avant, un martyr pour sauver l'ensemble du corps : le corps supplicié de Jean Moulin, le « préfet de la Résistance ».

relance l'élan et l'insistance sur la Résistance martyre attribuée à Jean Moulin plus des deux tiers des nouvelles dénominations de rues, et aussi d'édifices publics, de collèges, tel celui de Chartres en 1973, au moment où le concours national de la Résistance contribue à renouveler l'approche. En 1965, une plaque est posée à La Taye, lieu de sa tentative de suicide du 17 juin 1940. Et Laure donne un émouvant témoignage à l'occasion des vingt ans de la victoire, le 8 mai 1965. Le 22 avril 1968, la visite du ministre des Anciens-combattants Henri Duvillard et de Laure Moulin pour la cérémonie de pose de la première pierre du mémorial de Salon-de-Provence, lieu de parachutage de Jean Moulin, se situe dans le sillage du discours de Malraux, avec appropriation de Max par le gaullisme au-dessus des divisions politiques : l'ORTF filme l'ancien du réseau « Vengeance ! » espérant, en hommage au « plus jeune préfet de France, que le sens du devoir civique l'emporte sur l'esprit de parti ». Le Mémorial et la sculpture de Marcel Courbier sont inaugurés en septembre 1969 par le Premier ministre Jacques Chaban-Delmas.

Le vote de l'imprescriptibilité des crimes contre l'humanité en 1964 favorise l'ouverture de poursuites contre les hauts fonctionnaires suspectés de complicité dans la solution finale. La rupture de la politique mémorielle avec Pompidou redonne l'initiative au local, mais laisse aussi place aux polémiques et à l'entreprise de déshéroïsation menée avec *Lacombe Lucien* en 1974 et poursuivie en centrant les attaques calomnieuses sur Jean Moulin. La cérémonie d'investiture de François Mitterrand en mai 1981 remet Jean Moulin au centre des hommages nationaux, quelques semaines après la révélation du rôle du secrétaire général Maurice

Papon dans les rafles en Gironde. Précisément, c'est à Bordeaux que l'ancien général Chaban accueille le président Mitterrand le 15 mai 1982 au centre Jean Moulin ouvert à Bordeaux en 1976, à l'origine de l'association nationale des amis de Jean Moulin. L'année suivante, François Mitterrand institue une « journée Jean Moulin ». En 1993, pour le cinquantenaire de sa mort, un documentaire consacré au corps supplicié du « préfet de l'ombre » est tourné ; il débute par le rappel de sa carrière administrative, de sa tentative de suicide en tant que préfet d'Eure-et-Loir, puis de sa révocation par Vichy. En juillet 2002, les figurants du film *Jean Moulin* d'Yves Boisset assistent à l'avant-première à Chartres, alors que Laure Moulin s'était toujours opposée à ce type de projet, le refusant à Melville. La littérature jeunesse s'empare de Jean Moulin avec un récit fidèle dans la collection *Je lis des Histoires vraies*, republié en 2023.

Le héros et l'incarnation du corps préfectoral et du ministère de l'Intérieur

À la Libération, Michel Debré, ancien du Conseil d'État, choisit les commissaires de la République pour tenir « l'État à bout de bras » et rendre à la France son rang. Au sein de la politique mémorielle qui se dessine à la Libération, une figure est mise en avant, un martyr pour sauver l'ensemble du corps : le corps supplicié de Jean Moulin, le « préfet de la Résistance ». *La fabrique d'un héros*, de la célébration locale en Eure-et-Loir dès 1945 à la commémoration nationale gaullienne de 1964 au Panthéon, fournit un modèle à la nouvelle génération de jeunes serviteurs de l'État, de Pierre Sudreau, dont la vocation préfectorale est scellée par de Gaulle lui-même à son retour de déportation, à Edgar Pisani, pour surmonter le traumatisme de l'Occupation et de la Collaboration.

Dès la notification officielle de la cessation de ses fonctions préfectorales en novembre 1940, Jean Moulin bénéficie d'un soutien de la presse locale, des employés de préfecture et des élus départementaux, dont les louanges seront reprises à la Libération, en y ajoutant le sacrifice de sa vie : plus jeune préfet

de France, courage et détermination en faveur des populations en présence de l'ennemi. L'hommage posthume rendu par le commissaire de la République André Mars, pour le premier anniversaire de la Libération de Chartres, reprend les vertus du héros qui « incarnera, pour l'éternelle reconnaissance du pays, l'émouvante et frémissante image de l'honneur national ».

Cependant, parue en 1950, à la veille de la grande loi d'amnistie, la première *Histoire des préfets*, est l'œuvre de Pierre Henry, ancien sous-préfet, membre actif de l'association pour la défense de la mémoire du maréchal Pétain. Il met sur le même plan les « rigueurs de Vichy » et les improvisations et injustices de l'épuration à l'égard des préfets, il évoque la minorité de ceux qui perdirent toute situation (Bollaert, Genébrier, Moulin...). Très loin de l'héroïsation des martyrs du corps, il banalise et salue avec admiration la carrière spectaculaire de René Bousquet, « benjamin des préfets, affirmant une grande maturité et un caractère ». Jean Moulin illustre les exclus du corps, « voués à l'oisiveté (sic), animés par la foi patriotique » : victime de la « brutalité allemande », « Max » meurt « en martyr et sa mémoire fut glorieusement célébrée plus tard, à la Libération », à l'instar de Fred Scamaroni, chef de cabinet et fils de préfet.

À l'inverse, en 1992, Paul Bernard, Président de l'association préfectorale, fixe le discours mémoriel du corps, repris lors des manifestations du Bicentenaire en 2000. La figure de Jean Moulin honore et justifie l'existence pérenne d'une administration et d'un corps, au sein de la galerie de portraits de « visages à découvert de l'État » qu'il brosse : Moulin, qui a héroïquement maintenu la flamme préfectorale en 1940 à Chartres, apparaît à côté de Bourgeois de Jessaint et Rambuteau, au nom de la continuité de l'État, du

constructeur Haussmann et du pacifique Maurice Grimaud. Paul Bernard n'oublie pas que « plusieurs dizaines ont payé le prix de l'honneur par la déportation ».

La figure de Jean Moulin est systématiquement mise en avant par l'association du corps préfectoral : ainsi le 17 juin 1997, Pierre Mongin, alors préfet d'Eure-et-Loir, fait apposer à La Taye une stèle en hommage à son prédécesseur en présence du ministre de l'Intérieur, du président du Conseil Économique et Social, Jean Mattéoli et du président de l'Association, Joël Thoraval. Relayant cet acte mémoriel, la revue *Administration* « relève avec émotion et fierté que le 17 juin, le premier acte de Résistance fut le fait d'un préfet dans l'exercice de ses fonctions, alors que toutes les autres forces vives avaient déserté, mais lui refuse car « il sait que sa signature est celle de l'État ». Jean-Pierre Chevènement reprend à son compte l'idée d'un honneur et d'une mémoire nationale portés par le héros du corps préfectoral. Le ministre de l'Intérieur ne se contente pas de reprendre l'évocation de Malraux, il se confronte aux polémiques mémorielles qui ont « tenté de salir sa mémoire », assimilant cette tentative aux attaques contre Raymond Aubrac, offensives attribuées à la volonté de réhabiliter Vichy. Et face au tragique assassinat de Claude Érignac, la première phrase de l'hommage du ministre de l'Intérieur lors de la cérémonie de dévoilement de la plaque en sa mémoire au ministère de l'Intérieur le 9 mars 1998 souligne que « c'est un fait sans précédent depuis la mort de Jean Moulin. C'est dire assez sa gravité ».

Pour les 70 ans de la mort de Jean Moulin figure, sur le site du ministère de l'Intérieur, la cérémonie d'hommage rendue au « préfet Jean Moulin, héros de la Résistance » à l'hôtel de Beauvau le 21 juin 2013 par le ministre Manuel

Valls qui remet à sa collègue Aurélie Filippetti le dossier administratif du préfet d'Eure-et-Loir, en présence de collégiens lauréats du prix du CNRD. Chaque préfet de département rend hommage à « l'homme d'action et d'autorité qui a mis les valeurs acquises lors de sa brillante carrière préfectorale au service d'un intérêt plus élevé que sa propre vie ».

Pascal Ory a récemment revisité le geste fondateur de Jean Moulin au regard de nos sensibilités contemporaines, antiracistes et hostiles à toute stigmatisation, tant le refus de l'ignominie de l'Occupant commence sous l'angle du rejet du mépris et du mensonge envers les Tirailleurs sénégalais et de la dignité face aux insinuations ignobles sur les prétendues préférences sexuelles, rumeur reprise par le « trait empoisonné » depuis les élucubrations d'Henri Frenay sur le « cryptocommuniste » Jean Moulin. Citons le protocole que refuse de signer le jeune préfet de Chartres : les sévices dont les femmes et enfants ont été victimes « offrent toutes les caractéristiques des crimes commis par des nègres ». Les trois brutes qui le torturent insultent le ministre de l'Intérieur, Georges Mandel, « cet immonde juif », « ce pourceau de juif vendu aux Anglais », caractéristique de la France, « pays dégénéré, pays de juifs et de nègres ». Moulin ne cède pas, pas plus en 1940 qu'en 1943. C'est le premier acte de Résistance et il est l'œuvre d'un préfet de la République. La mémoire savante a triomphé des calomnies, et en profondeur, l'opinion publique lui est restée fidèle, situant Jean Moulin au deuxième rang du personnage le plus sympathique de l'Histoire de France, entre Marie Curie et Jeanne d'Arc. Au Panthéon, près de Jean Zay, Brossolette, Geneviève de Gaulle, Germaine Tillon, près de Joséphine Baker et bientôt du couple Manouchian, Jean Moulin est à sa place. ■

Face au tragique assassinat de Claude Érignac, la première phrase de l'hommage du ministre de l'Intérieur lors de la cérémonie de dévoilement de la plaque en sa mémoire au ministère de l'Intérieur le 9 mars 1998 souligne que « c'est un fait sans précédent depuis la mort de Jean Moulin. C'est dire assez sa gravité ».



© Ministère de l'Intérieur et des Outre-mer

Discours de clôture

Éric FREYSSELINARD, préfet, directeur de l'Institut des hautes études du ministère de l'Intérieur

Nous connaissons tous Jean Moulin qui, touché par les circonstances, s'est révélé un héros dès juin 1940. L'homme est devenu figure mystique qui ne cesse de grandir

Fabien Sudry a souligné comment il restait pour nous tous une référence. Le président de la République a salué sa mémoire au fort de Montluc le 9 mai 2023.

Bénédicte Vergez-Chaignon nous a montré l'homme derrière le héros : l'homme je dirais ordinaire qui après avoir tenté une carrière artistique emprunte une carrière classique ; l'artiste sensible qui dessine avec talent et expose, collectionne, aime parler littérature, le sportif qui dévore la vie ; le préfet, plus jeune sous-préfet à 27 ans, et préfet à 38 ans. Brillant et fier de servir l'État ;

le préfet qui a le courage de résister à l'occupant tout en essayant de maintenir un minimum d'ordre dans le département, allant même jusqu'à distribuer lui-même le pain, distribue la convention de Genève aux maires, comme l'a rappelé Claire Andrieu ;

le préfet engagé qui aide les républicains espagnols et disait que « la République ne doit pas renier ses origines », Christine Lévisse-Touzé ayant évoqué « un préfet

rebelle » ; chef de la résistance, avec les qualités d'organisateur d'un préfet ; couple improbable entre gauche laïque, Action Française (avec Daniel Cordier) ... et militaire avec de Gaulle, comme l'a rappelé Vladimir Trouplin qui par son action donnera la légitimité nécessaire au général de Gaulle comme cela a été évoqué.

Au-delà de sa personne, beaucoup de femmes et d'hommes se sont engagés, notamment dans la fonction préfectorale.

Qu'aurions-nous fait en 1940 ?

J'ai pu travailler sur cette période. Même ceux qui avaient bien connu le maréchal Pétain le jugeaient défaitiste et à moitié sénile, mais, en juillet 1940, ils n'ont pas tenté tant que cela d'entraver le cours des choses. Il était difficile de deviner ce qui allait suivre, même parmi ceux qui étaient les mieux informés. Claire Andrieu a bien montré comment Jean Moulin lui-même a tardé à comprendre la noirceur systémique de l'occupant.

Petit à petit, des yeux se sont dessillés, à travers l'inconcevable statut des juifs, la collaboration active avec l'occupant, puis la déclaration de Pierre Laval souhaitant la victoire de l'Allemagne

Que fallait-il faire ? À quel moment ? Chacun était avec sa conscience, ce qui représente le sort de tout être humain.

En un an, la quasi-totalité des préfets avait été renouvelée, 82 postes sur 87 étant occupés par de nouveaux titulaires, les nouveaux étant choisis parmi les hommes politiques, les militaires ou les sous-préfets aspirant à une carrière rapide. Quelques autres sont revenus en 1942.

Beaucoup ont résisté, soit en poste, soit en quittant le corps préfectoral, nous avons voulu les rappeler en rééditant l'ouvrage *Vichy et les préfets*, coordonné par Marc-Olivier Baruch (comité d'histoire de l'IHEMI).

De Gaulle saluait à propos de Jean Moulin « la force de caractère, la clairvoyance et l'énergie », autant de qualités qui peuvent s'apparenter à celles du corps préfectoral.

Il est possible d'ajouter les soucis de justice, d'égalité et de fraternité, comme l'a souligné Sonia Backès.

Ces qualités peuvent nous aider à tenir la ligne de crête entre la loyauté (obéissance sans compromission) et l'éthique (respect des valeurs humaines).

Merci de nous avoir nourris, de nous avoir aidés à réfléchir, et ainsi éclairé notre action au service des Français. ■